

LES ARTS

Le Détournement majeur de Diane Dufresne



Le nouveau disque de Diane Dufresne est composé uniquement de ses propres textes, ce qui pique la curiosité de bien du monde. Il y a également son nouveau show qu'elle prépare pour le mois de mai en France et dans lequel on lui permet d'aller au bout de sa dernière folie. Elle en parle avec enthousiasme et abondance. C-1

LE MONDE

Bosnie : des munitions dans un convoi de l'ONU

La sécurité a été renforcée hier à l'aéroport de Sarajevo à la suite de la découverte par les Serbes, la veille, de munitions dans un camion de l'ONU. A-11

LE QUÉBEC

Déraillement près de La Tuque : 13 blessés

Un glissement de terrain a causé le déraillement d'un convoi, blessant légèrement 12 personnes, et plus gravement l'ingénieur principal. A-3

L'ÉCONOMIE

Projet de centrale nucléaire au Québec

Même si elle est taboue, l'option nucléaire pourrait revivre à la faveur d'une révision de la politique énergétique annoncée par la ministre de l'Énergie et des Ressources. B-1

L'EDITORIAL

La petite carotte et le gros bâton

Le gouvernement devrait rajuster sa stratégie de négociation qui mène à un affrontement syndical pouvant anéantir les gains de productivité recherchés. A-20

L'INDEX

Annonces classées	G-5 à G-8
Arts	C-1 à C-12
Bridge	E-21
Bonne chère	D-1 à D-5
Carrières	G-1 à G-4
Décès	G-8 à G-10
Dossiers	A-21
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	A-20
Habitat	E-1 à E-21
Horoscope	G-7
Le Monde	A-11 à A-18
Michel David	A-20
Mot fleché	E-21
Mot mystère	G-7
Où aller à Québec	C-12
Tourisme	F-1 à F-6
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés	S-14

LA METEO

Aujourd'hui: Nuageux. Pluie débutant au cours de la matinée. Max. : 8 ; min. : 5.
Demain: Nuageux et pluvieux. Vents légers. Max. : 7 ; min. : 5. S-16

Les comtés de l'Est du Québec semblent acquis 13 sur 20 à Kim Campbell

OTTAWA — Après s'être fait promettre le balayage des 20 comtés par ses collègues Gilles Loiselle et Pierre Blais, Kim Campbell devra se satisfaire des deux tiers des délégués de l'Est du Québec.

par PIERRE-PAUL NOREAU
 LE SOLEIL

Tant du côté de l'organisation de la favorite que de celui de son principal adversaire, Jean Charest, on admet effectivement que le bilan est actuellement d'environ deux pour un en faveur de la ministre de la Défense nationale. Et ce tableau ne devrait guère changer.

« Pour l'instant, parler de 13 comtés contre sept, ce n'est pas trop loin de la réalité. Mais on

n'a pas fini de faire des gains, soutenait le député André Harvey, coprésident de la campagne Charest pour l'Est du Québec. Mais, chose certaine, ils se sont donné un mandat très difficile à réaliser en promettant de lui livrer tout l'Est. »

Alors qu'on pourrait s'attendre à ce que les troupiers de Jean Charest soient plutôt gênés de céder le pas à la candidate de Colombie-Britannique dans une portion aussi significative de la province, on affiche une satisfaction surprenante du

travail réalisé dans l'Est depuis l'entrée en scène tardive du ministre de l'Environnement.

« On est parti avec beaucoup de retard, sans les gros canons de la région, soit Masse, Blais et Loiselle. Aussi bien dire qu'on est parti de zéro. Eh bien, malgré cela, on a réussi à aller chercher le tiers des comtés », se félicitait l'un des membres influents de l'organisation Charest au Québec. Il reconnaissait du même souffle qu'il va être maintenant difficile d'aller beaucoup plus loin.

Bien sûr, pour maintenir l'adversaire sur le qui-vive, on laisse entendre de part et d'autre qu'il y aura des surprises et que des délégations qu'on

croit acquises ne seront finalement pas au rendez-vous au congrès de la mi-juin. Mais la conviction n'y est guère.

En fait, comme l'explique Pierre Leclerc, président de l'Association conservatrice de Louis-Hébert, c'est une tâche quasi titanesque que de vouloir renverser une organisation de comté de 1500 membres où la députée et son exécutif se sont unanimement rangés derrière une candidature après consultation.

« Je reste méfiante », explique malgré tout Suzanne Duplessis, la première députée au pays à s'afficher en faveur de Kim Campbell. Son président est conséquemment à l'affût de tout geste suspect. Mais il ne se passe absolument rien pour l'instant qui laisse croire à une éventuelle contestation lors du

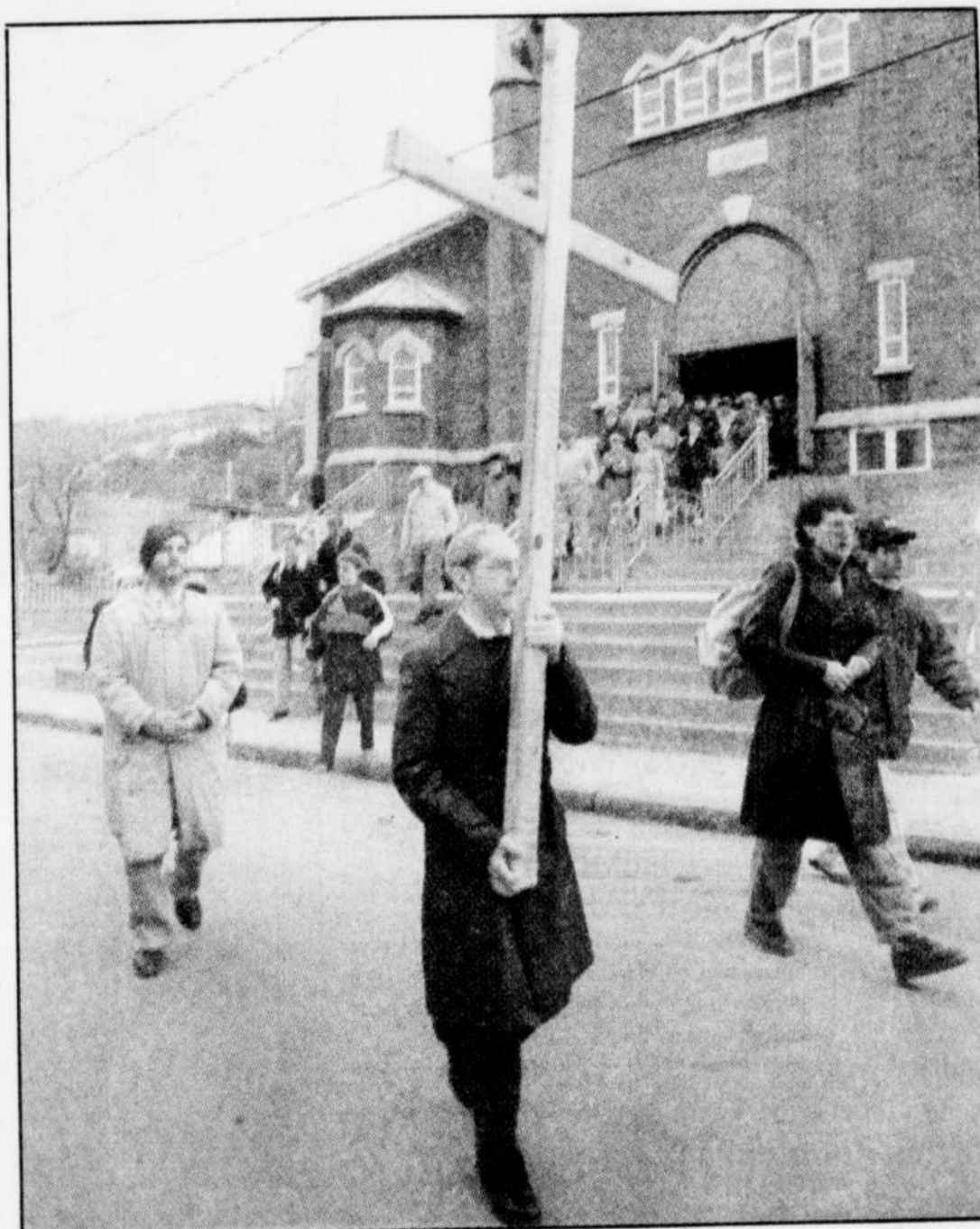
choix des délégués, affirme Pierre Leclerc.

L'agglomération urbaine de Québec constitue en fait le noyau dur des assises pro-Campbell. À l'opposé, c'est au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans le Bas-du-Fleuve et en Beauce, que se trouvent les circonscriptions pro-Charest.

Pendant ce temps, la bataille fait rage dans la grande région de Montréal où les deux clans concentrent vraiment leurs énergies. On cherche tout particulièrement à s'arracher les comtés représentés aux Communes par le Parti libéral et par le Bloc québécois.

« Et on peut dire que là, les esprits commencent vraiment à s'échauffer », conclut l'un de ceux qui vivent actuellement au milieu de cette guerre.

Vendredi saint : marche du pardon



Quelques centaines de personnes ont participé, hier, à une marche du pardon à l'occasion du Vendredi saint. Récitant des prières et des invocations, les fidèles de huit paroisses ont circulé d'une église à l'autre.

Autres informations en page A-3

Manifestation aujourd'hui devant le parlement Les étudiants préparent la riposte

SAINTE-FOY — Après avoir claqué la porte chez la ministre Lucienne Robillard, les représentants des quelque 40 associations étudiantes collégiales formant la Coalition, se sont réunis hier soir pour mettre de l'avant un plan d'action visant à contrer le projet de réforme des cégeps.

par FRANÇOIS ROY
 LE SOLEIL

Exprimant leur désapprobation et souvent leur colère devant cette prise de position unilatérale de la ministre Robillard, les porte-parole des associations étudiantes ont discuté en plé-

nière et mis au point une cinquantaine de propositions. Durant toute la soirée d'hier, en ateliers, les discussions n'ont visé qu'à contrer le projet de réforme.

Le porte-parole de la Coalition collégiale, Sébastien McQuade, a clairement exposé au SOLEIL « qu'au cours des

prochaines semaines, les associations de la coalition vont utiliser des moyens irritants vis-à-vis le gouvernement.

« Aujourd'hui, nous manifesterons vigoureusement sur la colline parlementaire et nous prévoyons une autre grande manifestation provinciale d'ici trois semaines qui se déroulera simultanément à Québec et à Montréal. »

La Coalition souhaite rallier les forces d'autres syndicats, ayant déjà l'appui de celui des enseignants.

Le grand jour est finalement arrivé. Manon Rhéaume prendra place devant le filet des Knights d'Atlanta, ce soir contre les Cyclones de Cincinnati, pour ainsi devenir la première femme gardien de but à obtenir un départ dans un match d'une ligue professionnelle de hockey.

par CARL TARDIF
 LE SOLEIL

Nerveuse, la Manon ? Un peu, oui. Disons qu'elle a surtout hâte, même si la pression sera omniprésente tout au long de la rencontre. Sans vraiment les voir, elle n'ignore pas que des millions de regards seront tournés vers elle.

« Dans n'importe quelle équipe, un gardien de but numéro 3 a toujours de la pression lorsqu'il garde les buts. Un gardien de but numéro 3 à son premier match en carrière en a encore plus. Moi, je suis la numéro 3, c'est mon premier match et je suis une fille en plus. Tu ne peux pas avoir plus de pression que ça. »

L'athlète de Lac-Beauport n'en sera pas à sa première présence devant le filet des Knights, qui évoluent dans la Ligue internationale. Au mois de novembre, elle avait travaillé durant six minutes lors d'un match contre Salt Lake City. Elle avait accordé un but.

« Il s'agissait d'une situation totalement différente que celle d'en fin de semaine. Les Knights voulaient me donner un peu de temps de glace, question de feeling. Sauf que mentalement, je n'étais pas là. Là, ça fait deux semaines que je me prépare pour ce match. »

L'enjeu est grand

Elle sait fort bien que l'enjeu est grand. Une bonne performance, ce sera la consécration. Une mauvaise fera dire à plusieurs « je le savais donc ! ».

« Je suis humaine comme tout le monde. J'ai 21 ans et je n'ai pas d'expérience. Je souhaite seulement une chose : que les gens ne me jugent pas selon ma première performance. »

A-t-elle peur de se pêter la fiole ? « Si j'avais mal paru lors du camp du Lightning de Tampa Bay, je ne serais jamais allée



Manon Rhéaume : « Je vais surtout penser à arrêter le premier lancer...! »

à Atlanta. Avant d'avoir peur, il faut essayer et c'est ce que je vais faire. L'important, c'est d'être confiante... et patiente. »

À sa première année d'un contrat de trois ans, Manon a surtout favorisé l'entraînement hors glace cette saison. Elle affirme avoir amélioré sa musculature. Sa transformation physique ressemble à ceci : 3 % de graisse en moins, 4 % de muscle en plus. « Je suis plus légère, plus musclée et plus en forme. On m'a aussi habituée à m'entraîner sur la glace à tous les jours, chose que je n'avais jamais eu l'occasion de faire. »

À 21 ans, elle est le plus jeune gardien de l'organisation du Lightning de Tampa Bay. À Atlanta, le club-école, elle est la numéro 3. Vise-t-elle le poste de numéro 1 ? « Ça n'arrivera pas demain matin. Je suis consciente que les gens disent que je suis toujours dans les estrades. Mais dans le fond, je fais comme tous les joueurs de mon âge dans cette ligue. »

On imagine quels seront ses sentiments vers 19 h, ce soir, pendant l'hymne national. Elle reverra certainement ses débuts au Tournoi pee-wee, son premier match avec les Draveurs de Trois-Rivières dans le junior majeur, sa médaille d'or au Championnat du monde de hockey féminin, son camp avec le Lightning, sa popularité auprès des médias et des compagnies.

« Pas du tout. Je vais surtout penser à arrêter le premier lancer... »

Autre texte en page S-5

Nouveau Brunswick
 Chez nous, c'est chez vous.

Le Village Historique Acadien



Cet été, on vous attend du côté du Nouveau-Brunswick et tout particulièrement à Caraquet, où vous pourrez visiter le Village Historique Acadien : une merveille qui recrée la vie d'un village acadien d'il y a environ 150 ans! Venez-vous-en-vite! Avec son monde chaleureux, ses quais pittoresques et ses nombreuses plages sablonneuses aux eaux salées parmi les plus chaudes au nord de la Floride, c'est tout le Nouveau-Brunswick qui vous accueille! Pour obtenir gratuitement votre Guide d'activités de vacances qui vous propose plus de 65 forfaits-vacances, appelez-nous sans frais et demandez le poste 27.

Quoi de neuf?
 1-800-561-0123
 Nouveau-Brunswick

Points chauds en Chaudière-Appalaches

La pluie risque d'inonder le paysage à maints endroits

QUÉBEC — Le week-end pluvieux de Pâques pourrait venir briser l'assurance tranquille des riverains qui, en ce début de printemps, croient que les risques d'inondations ne sont plus à craindre.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

« Le débit de plusieurs cours d'eau est peu élevé, mais s'il tombe beaucoup de pluie durant la fin de semaine, la situation pourrait changer en plusieurs endroits », a indiqué Jean-Guy Bordeleau, du centre de coordination de la Sécurité civile.

En fin de journée, hier, la crue des eaux n'avait pas encore causé de problèmes majeurs dans la région Chaudière-Appalaches. Seule la rivière Etchemin, à Saint-Romuald, a menacé de sortir de son lit à son embouchure, en avant-midi, mais des travaux d'excavation effectués par la municipalité ont permis de tracer un chenal et à l'eau de s'écouler. Par mesure de précaution, la rue Saint-Olivier, située à proximité, a été fermée à la circulation. Aucu-

ne résidence n'a toutefois été évacuée.

« Tous les travaux correctifs ont été effectués. Reste à attendre le jeu de la marée et de la pluie pour voir comment la situation va évoluer à cet endroit », a fait savoir Christian Sasseville, responsable des communications à la Direction générale Chaudière-Appalaches du ministère de l'Environnement.

Un autre embâcle qui s'était formé plus en amont sur la rivière Etchemin, à Saint-Anselme, ne causait « pas de problèmes », selon M. Sasseville, ajoutant que la situation était « stable ».

« À l'exception de la rivière Chaudière, beaucoup de rivières sont à moitié à l'eau libre, en raison des conditions météorologiques extrêmement favorables depuis le début du printemps. L'absence de pluie, les journées

douces et les nuits froides ont facilité la fonte graduelle de la neige », a expliqué M. Sasseville.

Toutefois, le temps pluvieux prévu pour le week-end incitera les équipes de la Sécurité civile à demeurer sur un pied d'alerte. En fin d'après-midi, hier, Environnement Canada prévoyait « des quantités importantes de pluie » pour les deux prochains jours, de l'ordre de 30 à 40 mm, dans un couloir s'étendant du Lac-Saint-Jean à l'Estrie.

La rivière Etchemin, à Saint-Romuald, a menacé de sortir de son lit. Par mesure de précaution, la rue Saint-Olivier a été fermée en matinée.



Le Soleil/Patrice Laroche

JOYEUSES PÂQUES

DIMANCHE 11 AVRIL

En Bref

■ D'autres routes inondées

MONTREAL (PC) — La rivière à la Truite, qui se jette dans la rivière Châteauguay, sur la rive-sud de Montréal, est sortie de son lit et a inondé certains secteurs de Helgin et Godmanchester. La crue est provoquée par le ruissellement des eaux en provenance des terres et des montagnes Adirondak, aux États-Unis. La route 138 est par conséquent complètement fermée à toute circulation entre Huntingdon et Trout River. Le ministère des Transports avise également les automobilistes que la route 203 entre le village d'Howick et la route 138 est fermée à la circulation.

■ Descente policière sur Grande Allée

QUÉBEC — Une descente commune de la Sûreté du Québec et la police de Québec a mené à l'arrestation de neuf mineurs, vers minuit, jeudi, au bar Le Ballroom, de la Grande Allée. De petites quantités de stupéfiants, dont les clients s'étaient débarrassés en voyant les policiers, ont été retrouvées sur le plancher de l'établissement. Quelques bouteilles d'alcool ont également été saisies puisqu'elles ne portaient pas un sceau gouvernemental, comme le prévoit la Loi sur les alcools.

■ Dispute conjugale

QUÉBEC — Une femme de 40 ans a été arrêtée par la police de Québec vers 20 h, jeudi, dans un appartement de la rue Papineau, à la suite d'une dispute avec son conjoint de 34 ans qu'elle a légèrement blessé avec un couteau. La femme sera également accusée d'avoir proféré des menaces de mort.

■ Incendie dans une pile de bois

BEAUPORT — Les pompiers de Québec ont été appelés à éteindre un début d'incendie qui s'est déclaré dans une pile de bois, située dans la cour arrière de la quincaillerie Laberge, de l'avenue Royale, à Beauport, vers 4 h 10, hier matin. Une main criminelle serait à l'origine de l'incident. Les dommages s'évaluent à 5000 \$.

■ La SQ achète deux blindés

MONTREAL (PC) — La Sûreté du Québec vient de faire l'acquisition de deux nouveaux véhicules blindés qui seront utilisés lors de situations d'urgence. Le remplacement du seul véhicule de ce type que la SQ possédait était devenu impératif, en raison de l'état mécanique général. Le prix des nouveaux véhicules s'élève à 400 000 \$ américains. Les véhicules, qui ressemblent à des chars d'assaut, serviront à des missions d'urgence civile. Les caractéristiques techniques de ces véhicules tout terrain aideront les policiers de la SQ à élargir leur mission et à intervenir lors de tornades, de glissements de terrain ou d'inondations. L'un des deux véhicules sera posté dans la région de Montréal afin de desservir l'ouest du Québec alors que le second, stationné à Québec, couvrira l'est de la province.

■ Déversement d'huile dans la St-Charles

QUÉBEC — Les pompiers de Québec ont été appelés à se rendre dans la rue du Pont, en milieu d'avant-midi, hier, à la suite d'un déversement mineur d'huile diesel dans la rivière Saint-Charles. On estime à quelques litres la quantité de carburant déversé. L'origine du déversement demeure inconnue. Les spécialistes d'Environnement Québec sont intervenus et ont pris les mesures pour récupérer l'huile.

■ Réseau de trafiquants démantelé

MONTREAL (PC) — La Sûreté du Québec a démantelé un réseau de trafiquants de drogue qui opéraient dans le secteur de Lachine, jeudi soir, au terme d'une enquête de deux mois. Trois hommes et une femme ont été arrêtés par les policiers de l'escouade du crime organisé, à la suite d'une transaction d'environ un kilogramme de haschisch, à Lachine. Plus tard au cours de la soirée, les policiers ont effectué des perquisitions à Lachine, Ville LaSalle et ont retrouvé approximativement 1,5 kg de haschisch, 50 grammes de cocaïne, des explosifs, ainsi que 20 060 \$ en argent. Les stupéfiants saisis ont une valeur approximative de 85 000 \$. Les trois hommes ont été incarcérés au centre de détention de Parthenais, à Montréal, et devraient comparaître aujourd'hui au palais de justice.



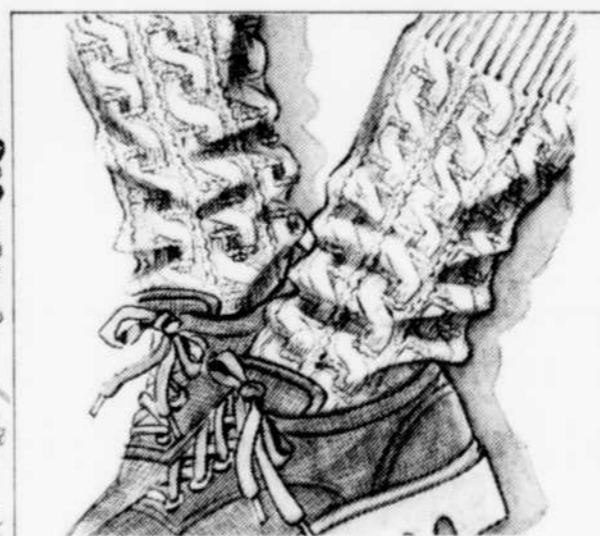
CHEMISE POIS MINIMALISTES

pure soie délavée de poids supérieur, pois minuscules en blanc sur fond marine ou bleu pétrole. une exclusivité à offrir dans la boîte cadeau simons! 59.95



TEE-SHIRTS IMPRIMÉS

encolure polo, maille de coton piquée pour des tee-shirts offerts dans une variété d'imprimés délavés. m.g.tg. 25.95



BAS COTON TEXTURÉ

le bas week-end par excellence! en coton, tricot de câbles, blanc, noir, marine, gris, bleu, mais. taille unique, prix exceptionnel. 5.99



BLOUSON-CAGOULE

denim et tricot ouatiné pour un blouson style veste jean avec manches et capuchon en contraste, coloris délavés de bouteille ou indigo. p.m.g.tg. 69.95

MAGASINEZ AUJOURD'HUI SAMEDI
JUSQU'À 17H00
DIMANCHE DE PÂQUES
FERMÉ
LUNDI 12 AVRIL
MAGASINEZ DE 9H30 À 17H30

la maison
simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA QUOTIDIENNE

tirage du 9-04-93

2-8-0

7-3-1-7

MINI-LOTO

846288 gagnent 50 000 \$

46288 gagnent 5000 \$

6288 gagnent 250 \$

288 gagnent 25 \$

88 gagnent 5 \$

84628 gagnent 1000 \$

8462 gagnent 100 \$

846 gagnent 10 \$

INTER-PLUS

654681 gagne 250 000 \$

54681 gagnent 2500 \$

4681 gagnent 250 \$

681 gagnent 25 \$

81 gagnent 10 \$

PROVINCIAL

2109378 gagne 500 000 \$

109378 gagnent 5000 \$

09378 gagnent 500 \$

9378 gagnent 100 \$

378 gagnent 25 \$

78 gagnent 5 \$

LA TROIS

LE SOLEIL

Un train déraille près de La Tuque: 13 blessés

LA TUQUE (PC) — Un glissement de terrain provoqué par la fonte des neiges a causé le déraillement d'un convoi de Via Rail à environ 25 kilomètres de La Tuque, tôt hier matin, causant des blessures mineures à 12 personnes et des blessures plus graves à l'ingénieur principal du train, Louis Arseneault, originaire de Rouyn-Noranda.

Les 13 personnes blessées ont été transportées au Centre hospitalier Saint-Joseph de La Tuque par la firme d'hélicoptères Hélimax. «L'ingénieur était blessé gravement, mais son état était stable», de préciser l'infirmier-technicien ambulancier, André Lizotte.

Seulement deux blessés sont demeurés sous observation au Centre hospitalier Saint-Joseph et on estime qu'ils devraient recevoir leur congé de l'hôpital dès aujourd'hui.

La première locomotive a pris feu après avoir quitté les rails et s'est littéralement enfouie dans le sable jusqu'à la hauteur des fenêtres de la cabine de pilotage. La seconde voiture est passée par-dessus la première et le wagon à bagages a également quitté la voie ferrée.

Les trois wagons transportant les passagers sont heureusement demeurés sur les rails. Des locomotives d'urgence, dépêchées de

la ville de Parent, ont pu faire reculer le convoi jusqu'à la jonction d'une route forestière, où des autobus de la firme Chevrette, de La Tuque, ont recueilli les rescapés.

Premiers soins

«Nous étions étendus et un bon choc nous a réveillés. Nous étions dans le premier wagon et les portes se sont ouvertes au moment du violent impact. J'ai vu que le wagon à bagages était en dehors de la voie ferrée et que la locomotive était en feu», explique M. Louis-Philippe Lebeau, un citoyen de Parent, qui se rendait en visite chez des connaissances à Saint-Tite, en compagnie de son épouse et de ses deux enfants.

M. Lebeau, un ancien infirmier, s'est immédiatement employé à prodiguer les premiers soins à l'ingénieur principal du train, sérieusement mal en point. «Il avait une coupure profonde au front, ainsi que l'œil gauche passablement mutilé. Je n'ai pas décelé de

symptômes de fracture du crâne», précise-t-il.

«Les secours nous sont parvenus très rapidement et l'évacuation s'est très bien déroulée», poursuit M. Lebeau, ajoutant que les gens de Via sont tous intervenus de façon extrêmement efficace à la suite du déraillement.

Immédiatement après l'accident, les passagers ont été dirigés vers La Tuque, où ils ont pu se restaurer à l'hôtel Windsor, aux frais de Via Rail. Par la suite, les autobus ont permis aux voyageurs de poursuivre leur route vers leur destination respective.

Selon l'agent principal des affaires publiques de Via Rail, M. Malcom Andrews, il est fort probable que la circulation ferroviaire entre La Tuque et Senneterre soit interrompue d'ici à demain ou même plus.

«Nous invitons les gens à contacter leur bureau de Via pour s'informer des dispositions qui seront prises», d'expliquer M. Andrews, ajoutant que des autobus seront vraisemblablement nolisés par Via afin d'assurer le service de transport aux passagers qui empruntent habituellement le train entre Montréal et Senneterre.



Vue aérienne du déraillement survenu, hier, à environ 25 km de La Tuque.



De jeunes Palestiniens regardent passer un homme personnifiant le Christ sur la via Dolorosa, dans la vieille ville de Jérusalem. Aux Philippines (photo du bas), trois femmes et deux hommes se sont fait crucifier dans la ville de Paombong, dans les faubourgs de Manille, alors que des centaines de Philippins se soumettaient à d'autres rites sanglants marquant le Vendredi saint dans cette région majoritairement catholique.



Le Vendredi saint à travers le monde

(d'après AFP, AP et Reuter) — Jean Paul II a présidé, hier soir, le traditionnel chemin de croix nocturne au Colisée qui a rassemblé en bas du mont Palatin 30 000 pèlerins venus du monde entier, priant, un flambeau à la main.

Plusieurs dizaines de millions de personnes d'une trentaine de pays ont pu suivre la cérémonie à la télévision.

Jean Paul II, qui portait une grande croix en bois, s'est arrêté en priant devant les 14 stations, placées devant et à l'intérieur du Colisée.

«À une distance de plusieurs siècles, a-t-il commenté, voici encore des personnes qui, comme les chrétiens dans l'antique Rome païenne, ont su choisir la Croix par le témoignage suprême du martyre».

En Terre sainte

Des milliers d'autres pèlerins du monde entier ont par ailleurs suivi hier le chemin de Croix dans la vieille ville de Jérusalem, où la population palestinienne était appelée à la grève pour marquer l'entrée de l'intifada

(soulevement) dans son 65e mois.

En suivant les derniers pas de Jésus-Christ avant sa crucifixion, la procession conduite par des pères franciscains a monté en chantant la via Dolorosa, à travers le quartier musulman, jusqu'à l'église du Saint-Sépulchre.

Beaucoup de vendeurs de souvenirs palestiniens avaient ouvert leurs échoppes, malgré un mot d'ordre de grève lancé par la direction unifiée de l'intifada (pro-OLP).

Des douzaines de policiers et soldats israéliens ont surveillé la procession, certains postés sur les toits.

Enfin, plus de mille personnes ont participé hier en Allemagne à la première journée des traditionnelles marches pacifiques de Pâques, ont annoncé les organisateurs.

Violence contre les étrangers Les autorités de la Floride réagissent

(AFP) — La Floride fait la une des journaux après une série d'attaques meurtrières contre des étrangers : réagissant à un début de psychose, les autorités tentent maintenant de rassurer les visiteurs pour sauver une industrie du tourisme jusqu'alors florissante.

Sept étrangers, dont trois Allemands et trois Canadiens, ont été tués par des malfaiteurs depuis novembre dans «l'Etat du soleil». Mardi, deux touristes allemands ont été agressés dans le quartier à la mode de Coconut Grove.

Hier, M. François Juteau, de Val-d'Or, a été transporté en civière à Montréal, après plusieurs semaines de convalescence dans un hôpital de Miami. Il avait été blessé par balles, le 13 mars, au cours d'un vol à main armée.

Les incidents ont commencé à l'automne : plusieurs automobilistes avaient été blessés par des tireurs embusqués près de Jacksonville, le long de l'autoroute qui descend du nord des États-Unis et traverse la Floride jusqu'aux Keys.

La mort d'une touriste allemande de la semaine dernière a projeté la peur au-delà des frontières nord-américaines. Barbara Meller-Jensen, 39 ans, égarée dans le quartier de l'aéroport international, a été mortellement blessée par deux hommes sous les yeux de sa mère et de ses deux enfants.

«Miami, la mort sous les palmiers», a tiré un journal allemand, et le ministère allemand des Affaires étrangères a lancé une mise en garde à ses ressortissants souhaitant se rendre en Floride. Les journaux américains ont accordé une large place à l'incident et l'inquiétude s'est développée. Le quotidien USA Today af-

firmait jeudi que de nombreux touristes annulaient leurs vacances en Floride.

Mesures

Si une telle réaction se confirmait, cela aurait des conséquences désastreuses sur l'industrie du tourisme, qui rapporte chaque année quelque 28 milliards \$ à l'Etat. Les autorités de Floride ont donc décidé de réagir.

La police a annoncé la constitution d'une «force spéciale» formée de représentants fédéraux, locaux et de l'Etat pour combattre plus efficacement la délinquance de rue. Des policiers vont être postés dans les «points chauds», grandes routes, aéroports et plages notamment.

Le gouverneur de l'Etat, Lawton Chiles, a ordonné aux compagnies de location de voitures, qui possèdent un parc de quelque 600 000 véhicules, de supprimer tous les signes permettant de les identifier. Les plaques ont déjà été changées sur près de 30 000 véhicules.

Les Floridiens se sont joints à la lutte. Le *Miami Herald* expliquait mercredi qu'ils inondaient les autorités de suggestions : peindre de grandes flèches colorées sur les autoroutes pour guider les touristes, prodiguer des conseils de sécurité à leur arrivée dans l'Etat, les obliger à se munir de bombes anti-agression ou mettre des policiers en civil dans les voitures de location.



Blessé par balles, le 13 mars, M. François Juteau, de Val-d'Or, a été rapatrié hier à Montréal. On le voit ici lors de son transport en civière à l'aéroport de Miami.

7 992\$*

GEO METRO BERLINE 1992

- Moteur 4 cylindres de 1,3 litre
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Economie d'essence impressionnante: 6,4 litres les 100 km (52 mi/gal)** sur la grande route, 7,2 litres les 100 km (39 mi/gal) en ville
- Garantie GM TOTALE de 3 ans ou 60 000 km sans franchise

* Taxes et transport en sus. Tous les véhicules GM neufs. Cette offre est d'une durée limitée et ne s'applique qu'aux modèles de l'année 1992 de la Geo Metro berline en trois portes.

PAYEZ Moins... UN POINT C'EST TOUT!

FOURNIER

• CHEVROLET • GEO • OLDSMOBILE

Autoroute de la Capitale et boul. Pierre-Bertrand **687-5170**

169\$ PAR MOIS* SUR 36 MOIS OU 9 293\$**

CAVALIER 4 portes 1993

- Moteur 4 cylindres de 2,2 L
- Boîte manuelle à 5 vitesses
- Freins antiblocage (ABS) Verrouillage automatique des portes
- Carrosserie en acier galvanisé
- Garantie GM TOTAL MC de 3 ans ou 60 000 km sans franchise

* Taxes et transport en sus. Tous les véhicules GM neufs. Offre d'une durée limitée soumise aux conditions d'application qui seront publiées en stock.

LA POLITIQUE

Dans Portneuf

Une élection partielle qui coûtera cher au contribuable

QUÉBEC — Laissée « orpheline » par la démission du député-ministre Michel Pagé, la région de Portneuf ne s'offusque pas du fait que l'ensemble des Québécois devront déboursier plus d'un demi-million de dollars pour la tenue de l'élection partielle et ce, à moins d'un an d'une probable élection générale au Québec, qui devrait coûter près de 50 millions \$.

textes de GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Pour le maire de Cap-Santé et préfet de la MRC de Portneuf, M. Roger Dussault, et le directeur général de la Société d'expansion économique de Portneuf, M. Guy Beaulieu, « il est important que la région ait une voix à l'Assemblée nationale et on y tient ». Même s'il faudra tenir deux élections, l'une partielle et l'autre générale, en l'espace de quelques mois et de-

penser des deniers publics en cette période d'austérité budgétaire.

« Ce sont les coûts de la démocratie », expliquent MM. Dussault et Beaulieu en signalant que Portneuf est actuellement « pénalisée » par sa non-représentation sur les plans politique et administratif à Québec. Pour le commissaire industriel Guy Beaulieu, le « cheminement des dossiers » dans les ministères est plus difficile à suivre sans la présence d'un député dédié à l'intérêt de sa région et qui a les « bons contacts »

auprès des fonctionnaires. Le maire Dussault insiste pour sa part sur l'importance pour les citoyens d'avoir « son » député, celui qui leur prêtera main-forte auprès de la machine administrative.

Loi électorale

Au bureau du Directeur général des élections, on prévoit une somme de 500 000 \$ pour la tenue de l'élection partielle dans Portneuf. Selon la Loi électorale, le scrutin devra se tenir au plus tard le 5 juillet. Le décret gouvernemental doit être signifié au plus tard six mois à partir de la vacance qui, dans le cas de Michel Pagé, remonte au 16 novembre 1992. Il s'écoule normalement une cinquantaine de jours entre la prise du décret et le jour de votation.



Michel PAGÉ

Selon M. Bernard Rénald, du service des communications du Directeur général des élections, il n'existe qu'une seule disposition dans la Loi électorale permettant au gouvernement de contourner l'obligation de déclencher une élection partielle six mois après la démission d'un député : le déclenchement d'une élection générale. Mais il faut tout de suite écarter la possibilité de la tenue d'un scrutin général au Québec avant le 5 juillet.

Au Québec, selon la Loi de l'Assemblée nationale, le mandat d'un gouvernement est de cinq ans. Donc, le gouvernement de Robert Bourassa, élu en septem-

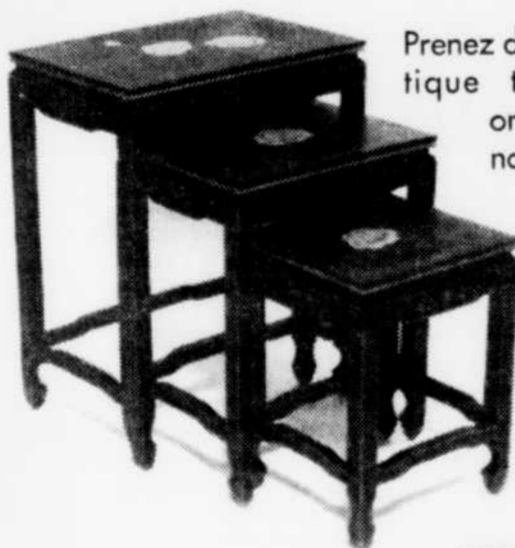
bre 1989, peut, en principe, diriger le Québec jusqu'en septembre 1994. La tradition veut toutefois, qu'au bout de quatre années au pouvoir, le gouvernement s'en mette à l'électorat.

M. Rénald signale que sur le plan municipal, la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités n'oblige pas que l'on comble un poste de conseiller qui devient vacant dans les 12 mois qui précèdent une élection municipale. Rappelons que les élections au palier municipal, contrairement au provincial, se tiennent à une date fixe, soit le premier dimanche du mois de novembre.

TENDANCES Nouvelles

LES GRANDS CLASSIQUES

Les Grands classiques demeurent toujours à la page bien qu'ils représentent des époques et des styles différents. Ils ont pour noms: Louis XVI, Queen Ann, Empire, Directoire, Chippendale ou Oriental, pour ne nommer que ceux-là. Réunis, ils donneront à votre intérieur des allures...des plus classiques!



Prenez d'abord cette pratique **table gigogne** orientale en laque noire avec motifs de fleurs peints à la main, à 995\$...

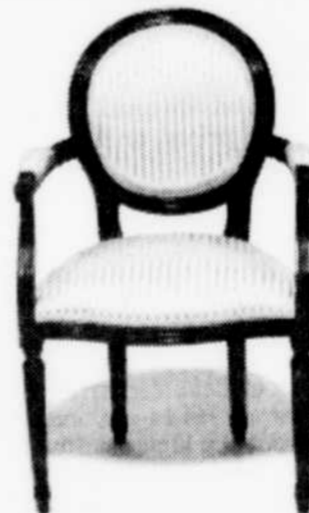
...ajoutez-y cette superbe **vitrine** fini cerisier de style Provincial italien, caractérisée par des portes incurvées en verre biseauté et un éclairage intégré, à 2395\$...



...et cette **table console** d'allure très raffinée d'inspiration Louis XVI, ayant le même fini cerisier que la vitrine ci-contre, à 639\$.



Et maintenant, pour le salon, voici un chef-d'oeuvre de finesse et de souplesse. Un **canapé**, une causeuse ou un fauteuil, classique d'influence anglaise, alliant le galbe du bois à la souplesse du cuir fin. Choix de finitions de bois et de coloris de cuir. Le canapé illustré est offert à 3095\$.



À moins que vous ne préférerez cet élégant **fauteuil** d'appoint de style Directoire, habillé de damas rose à rayures et de bois fini cerisier à 495\$. D'autres garnissages sont également disponibles.

LA GALERIE DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE
1215, boul. Charest O.
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS
9, rue Courcellette
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1
2960, boul. Laurier
Tél.: 681-0171

▲ SOFA DESIGN
10, rue Courcellette
Tél.: 681-2302

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU MERCREDI 9 H À 17 H 30 • JEUDI ET VENDREDI 9 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H

Les coûts ne sont pas proportionnels au nombre d'électeurs

QUÉBEC — L'élection partielle du 12 août 1991 dans Montmorency coûta 525 848 \$; celle du 20 janvier 1992, dans la circonscription montréalaise d'Anjou, 534 084 \$. Et l'élection de 125 députés à l'Assemblée nationale au scrutin général du 25 septembre 1989, près de 45 millions \$.

Une lecture des sommaires des dépenses des deux élections partielles montre que les coûts dans Anjou (29 043 électeurs) furent supérieurs à ceux de Montmorency (46 318 électeurs) même si le nombre de votants inscrits sur la liste électorale était inférieur.

La raison? La facture de l'« information destinée au public ». Pour fournir des renseignements aux électeurs de Montmorency sur le processus électoral en cours, le Directeur général des élections déboursa 79 578 \$. Dans Anjou, la facture s'éleva à 206 593 \$.

Pourquoi? Les coûts de la publicité dans les médias et la présence de quatre grands quotidiens à Montréal contre seulement deux à Québec, précise M. Bernard Rénald, du service des communications du Directeur général des élections. « Nous sommes obligés d'informer les électeurs des différentes procédures inhérentes au processus électoral et nous ne pouvons pas annoncer dans un journal plutôt qu'un autre. Il faut rejoindre le plus d'électeurs possible », précise-t-il au SOLEIL.

Dans ce sens, M. Rénald précise que les coûts de publicité pour la prochaine élection partielle dans Portneuf devraient s'approcher de ceux de Montmorency. C'est surtout le point « personnel mobilisé pour les diverses activités » électorales qui grugera une

bonne partie du budget dans Portneuf. En 1991, dans Montmorency, cela représentait un peu plus de 45 % des dépenses. Le Directeur général des élections rembourse également 50 % des dépenses électorales engagées et acquittées par les partis politiques, ce qui représente un peu moins de 10 % de ses frais totaux.

En tout et par tout, le Directeur général des élections a prévu un budget d'un peu plus d'un demi-million de dollars pour l'élection partielle dans Portneuf, dont le nombre d'électeurs en 1991 se chiffrait par 33 173 votants.

Gestion interne du DGE

Bon an mal an, depuis 1988, le Directeur général des élections dépense entre 10 et 12 millions \$ pour sa gestion interne et les activités électorales. En 1989-90, les dépenses totalisèrent 57,8 millions \$ en raison du scrutin général de septembre 1989 et des deux élections partielles dans Hull et Papineau.

Pour l'année financière 1991-92, un peu plus de 12,5 millions \$ furent dépensés, dont 9,2 millions \$ pour la gestion interne. Au chapitre des activités électorales, outre les « partielles » d'Anjou et de Montmorency (1 million \$), près de 500 000 \$ furent consacrés aux concours de recrutement des directeurs de scrutin et à la formation du personnel électoral.



LE MONDE

Analyser le monde, l'expliquer, le mépriser, cela peut être l'affaire des grands penseurs. Mais pour moi il n'y a qu'une chose qui importe, c'est de pouvoir l'aimer, de ne point le haïr tout en ne me haïssant pas moi-même, de pouvoir unir dans mon amour, tous les êtres de la terre sans m'en exclure.

Hermann Hesse
prix nobel de Littérature

"JOYEUSES PÂQUES"



FONDATION GIGUÈRE AUTOMOBILES



Le ministre Rémillard s'apprête à présenter un projet de loi Les juges devront faire preuve de diligence



Gil RÉMILLARD

QUÉBEC — Le ministre québécois de la Justice, Gil Rémillard, présentera sous peu un projet de loi visant à forcer les juges à rendre jugement dans un délai maximum de six mois après l'audition d'une cause.

par PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

Dans une entrevue-bilan sur les cinq années qu'il a passées à la tête du ministère de la Justice et au poste de Procureur général, M. Rémillard a élaboré sur l'importance de poursuivre toutes les démarches nécessaires afin de réduire les délais, de rendre la justice plus accessible et de redonner confiance aux justiciables dans leur appareil judiciaire.

Parmi les nombreuses préoccupations des dirigeants de son ministère, exprimées dans la foulée du Sommet de la justice qui s'est tenu en février 1992, M. Rémillard a aussi noté la nécessité de rapprocher les justiciables de ceux qui sont chargés de rendre cette justice, et de permettre aux citoyens à revenus moyens, de plus en plus démunis, d'exercer leurs droits devant les tribunaux.

« Je suis conscient que la justice coûte trop cher, a expliqué M. Rémillard, et je sais qu'on ne peut pas se permettre de donner l'aide juridique à tout le monde.

« Je veux bien que l'Etat s'occupe des plus démunis, puisque

c'est son rôle, mais le citoyen à revenu moyen n'a pas plus les sous pour aller en justice que celui qui bénéficie de l'aide sociale. »

Pour le ministre de la Justice, il est tout à fait inacceptable de voir un citoyen de la classe moyenne se faire poursuivre par un autre qui jouit de l'aide juridique, qui n'a vraiment pas les moyens de se défendre ou qui doit s'endetter pour le faire.

« Je ne peux rester indifférent devant une telle situation », a-t-il soutenu.

Pour tenter de trouver des solutions à ce problème, le ministre songe à convoquer pour bientôt une commission parlementaire pour discuter de la question et redresser ce tort.

L'autre avenue envisagée sera

d'élargir davantage les recours à des services de médiation, de consultation et d'arbitrage qui pourront être rendus par des professionnels du secteur privé, des avocats et des notaires, payés par l'Etat.

Dans le but de rapprocher le plus possible l'administration de la justice du citoyen, M. Rémillard a aussi l'intention de confier plus de responsabilités aux tribunaux municipaux.

D'ailleurs, il ne voit pas d'objection à ce que les mandats des petites créances et celui d'entendre des causes impliquant des petits délits ou des premières offenses soient confiés au niveau municipal.

Dans l'esprit du ministre, l'Etat québécois ne peut résoudre seul les problèmes touchant la justice et il est impératif, dans une situation économique difficile, « de reconnaître tout simplement et avec réalisme que l'injection de nouvel-

les ressources et la création de nouveaux programmes ne réussiront jamais à combler toutes les attentes et à produire tous les effets escomptés ».

C'est en réaménageant les ressources disponibles et en ouvrant des nouvelles avenues que M. Rémillard croit que la justice sera mieux rendue.

ATTENTION!
GENS D'AFFAIRES DE TOUTES RÉGIONS DU QUÉBEC

Essayez l'étampe qui n'a jamais besoin de tampon encreur

CLAIRE - NETTE - PRÉCISE SANS TAMPON ENCREUR

LA SUPER PRÉ-ENCRÉE STAMP-EVER

ESTAMPES-RAY inc. 1985, av. Mauffils, Québec G1J 4J7
(418) 667-1626 Télécopieur: (418) 667-5101

Clinique d'ophtalmologie
Dr J.R. Clément m.d.

Verres de contact

PLACE DE LA CITÉ
2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy
(418) 654-1488

GRATUIT

CLINIQUE MAGNÉTOCASSETTE AUDIO

INVITATION AUX AUDIOPHILES
JEUDI ET VENDREDI, 22 et 23 avril, de 10h à 21h
PLACES LIMITÉES / Sur rendez-vous seulement

Nakamichi

Une occasion unique de poser vos questions au représentant NAKAMICHI. Celui-ci effectuera *sans frais* le nettoyage et la démagnétisation des têtes de lecture et fera une évaluation de l'état et de la performance de votre magnétophone à cassette audio. *peu importe la marque*

rotac électronique inc.
Fermé le lundi
653-7768
SERVICE: 653-4972
2873, chemin Sainte-Foy (coin route de l'Église)

le magasin de la haute fidélité

*Sur rendez-vous seulement

BLOUSONS TRÈS À LA MODE! Confort Éléance

BLOUSON STYLE BASE-BALL 79⁹⁵\$
Modèle: court à la taille, collet et poignets en tricot, "Talon" protège-mains, fermeture à lanière en nylon, "Tailles: P, M, G, TG, TTG.

BLOUSON PURE SOIE 59⁹⁵\$
Modèle: forme de blouson de base-ball, col et poignets en tricot, "Talon" protège-mains, fermeture à lanière en nylon, "Tailles: P, M, G, TG, TTG.

G.H. ECHÈNE & FILS INC.

- 4080, boul. Sainte-Anne Montmorency, près des Chutes
- Galerias de la Capitale près de la Baie, 2e étage
- Place Fleur de Lys Pres de Laura Secord
- Promenade Drummondville à l'entrée de Sears
- Galerias de la Canardière Québec
- Place Laurier Mail sud-ouest, 2e niveau près de La Baie

APSARA

1909 • 1921 • 1933 • 1945 • 1957 • 1969 • 1981 • 1993 • 1999 • 2005 • 2017 • 2029 • 2041

Avril marque le début du nouvel an cambodgien. Dans l'esprit des célébrations de cette année du coq, le restaurant APSARA vous invite à goûter son menu exclusif: le menu du «NOUVEL AN 93». Vous en garderez un souvenir inoubliable.

Puisse le bonheur vous habiter tout au long de cette nouvelle année du coq.

Une délicieuse gourmandise
71, RUE D'AUTEUIL - 694-0232

Cuisines cambodgienne, thaïlandaise et vietnamienne

QUI DIT MIEUX?

Balai à feuilles
22 dents
manche de 48"
largeur 22"
327\$

QUI DIT MIEUX?

Huile pour arbres dormants
wilson
397\$
Même prix pour toutes marques
Contenant 500 ml

Protégez l'environnement, utilisez l'huile pour arbres dormants comme moyen préventif pour contrôler les insectes sur les végétaux.

Prix en vigueur jusqu'au 12 avril ou jusqu'à épuisement de la marchandise

En plus de la garantie du meilleur service

centre jardin HAMEL
Votre jardinier-conseil

- ANCIENNE-LORETTE 6029, boul. Hamel
- BEAUPORT 1350, boul. des Chutes
- CHARLESBOURG 1169, 80^e Rue Est
- LÉVIS 4800, boul. de la Rive-Sud
- SAINTE-FOY Halles de Sainte-Foy

VENTE LOCATION

Tentes, chaises, tables, vaisselle, verrerie, costumes, casino, outils, etc. Articles de maquillage et de fête - ballons - hélium.

AUTOM-O-BAINES enr.
4825, 3e Avenue Ouest
Charlesbourg
(418) 627-1330

LA VENTE 20-20-20-20
de l'Héritage ANTIQUITÉ

UNE OCCASION UNIQUE À NE PAS MANQUER!

Nous fêtons nos 20 ans...et nous déménageons. Venez nous aider à fêter...et à déménager en profitant de 20% de rabais sur toute la marchandise en magasin pendant 20 jours, du 1^{er} au 20 avril 1993.

l'Héritage ANTIQUITÉ
109, rue Saint-Paul
Québec
692-1681

PLEIN LA VUE

au Centre des Congrès de Québec

Jeu, 15 avril — 11 à 22h
Vendredi, 16 avril — 9 à 22h
Samedi, 17 avril — 11 à 22h
Dimanche, 18 avril — 11 à 22h
Lundi, 19 avril — 11 à 18h

19 93
SALON DU LIVRE DE QUÉBEC

■ André Desgagnés candidat libéral

BAIE-SAINT-PAUL — Le président de l'Association libérale fédérale, M. André Desgagnés, a indiqué qu'il serait candidat à la convention du parti en vue de la prochaine élection. M. Desgagnés, un militant de longue date, assure qu'il a des appuis dans tous les secteurs du comté qui s'étend de Petite-Rivière à Baie-Comeau. Il se refuse à critiquer le travail du député Brian Mulroney tout en disant qu'il veut favoriser le développement touristique dans le Charlevoix traditionnel, les infrastructures portuaires sur la Haute-Côte-Nord et la réouverture de la scierie de Forestville. Du côté des conservateurs, Gérard Guy est déjà entré dans la course tandis qu'un conseiller de la ville de Baie-Comeau, Gérard Asselin, tentera d'obtenir les faveurs du Bloc québécois.

Présentation d'un projet de loi privé

Un député du NPD veut une réduction des peines pour usage de marijuana

OTTAWA (PC) — Le député néo-démocrate Jim Fulton va déposer aux Communes, le 19 avril, un projet de loi privé visant à réduire ou même supprimer plusieurs des peines prévues au Code criminel pour usage de la marijuana.

Il ne s'agit pas, a souligné M. Fulton dans une entrevue, de permettre le trafic des stupéfiants. La marijuana resterait encore une substance contrôlée par la loi.

Mais un article de la nouvelle loi, appelé « clause Kim Campbell et Jean Charest » par M. Fulton, supprimerait les sanctions imposées dans certains emplois aux personnes qui ont avoué avoir fumé de la marijuana dans le passé.

Les personnes désirant devenir avocat ou policier, par exemple, doivent déclarer si elles ont fait l'objet d'une condamnation criminelle ou si elles ont fait quelque chose qui aurait pu leur valoir une condamnation criminelle si elles avaient été prises.

Deux des candidats à la succes-

sion du premier ministre Brian Mulroney, soit Kim Campbell et Jean Charest, ont avoué publiquement avoir fumé de la marijuana dans leur jeunesse. Tous deux sont avocats. Mme Campbell a même occupé le poste de ministre de la Justice.

Hypocrisie

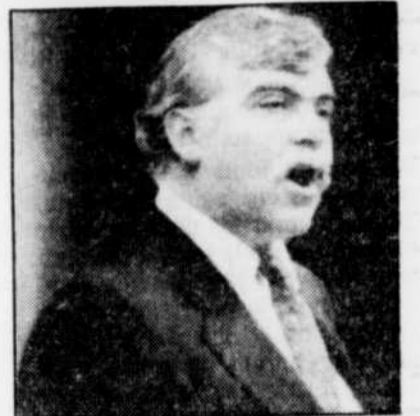
Le député néo-démocrate trouve hypocrite que Mme Campbell puisse admettre avoir fait usage d'une drogue interdite sans qu'il ne lui arrive rien, alors que les militaires pourraient être punis pour avoir dit la même chose.

Un autre article de la nouvelle loi, appelé « clause Bill Clinton », permettrait l'entrée légale au Canada de quelqu'un qui a admis avoir fumé de la marijuana. Le président américain a fait un tel aveu pendant la campagne présidentielle de 1992.

Au lieu de perdre leur temps avec les fumeurs de marijuana, a dit M. Fulton, « les policiers et les

tribunaux pourraient être libérés pour s'occuper des drogues dures ».

Une enquête faite, en 1989, pour le compte du ministère fédéral de la Santé auprès de 12 000 Canadiens a révélé que 23 % des sondés de plus de 15 ans avaient déjà fait usage de marijuana au moins une fois dans leur vie.



Le député néo-démocrate Jim Fulton.

Indemnité aux orphelins

Hélène Rocheleau et son fils ont gain de cause contre la SAAQ

QUÉBEC — Hélène Rocheleau et son fils Miguel ont finalement eu gain de cause dans leur bataille face à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). La société d'État a renversé une première décision et considère maintenant Miguel comme une personne à charge.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

« Je suis bien fière du dénouement de cette affaire », a commenté au SOLEIL Mme Rocheleau. Elle n'a pas voulu préciser le montant de l'indemnité ainsi obtenue.

Cette nouvelle approche de la SAAQ permet maintenant à des

orphelins comme Miguel de recevoir une indemnité comme personne à charge de quelques dizaines de milliers de dollars, et cela, même si son père ne versait pas la pension alimentaire au moment de son décès dans un accident d'automobile.

Dans une première décision, la Société de l'assurance automobile avait refusé d'indemniser le jeune Miguel du fait que son père n'assurait pas la moitié des frais de

subsistance de son enfant bien qu'un jugement de cour l'obligeait à payer une pension alimentaire à son ex-conjointe pour la garde de son fils.

À la suite de la publication d'un article dans LE SOLEIL, la Société a admis qu'une modification à la loi s'imposait afin que les orphelins dans la situation de Miguel soient traités équitablement. De plus, elle s'est engagée à assouplir sa réglementation pour mieux indemniser les orphelins. Le Protecteur du citoyen du Québec, M. Daniel Jacoby, avait donné son appui à Mme Rocheleau dans ses démarches avec la SAAQ.

ELANTRA 1993

LES VRAIS PRIX

STE-FOY
CD HYUNDAI

GARANTIE 5 ans
 100 000 km

OUVERT EXCEPTIONNELLEMENT LE LUNDI DE PÂQUES

9995\$

OUVERT
 services et pièces
 jusqu'à 22 h30
 tous les jours sem.

STE-FOY
CD HYUNDAI
654-9292

* Transport et préparation en sus et programme d'assistance routière 24 heures inclus.

ESSAI DE CONDUITE LE SOLEIL

ESSAI DE CONDUITE LE SOLEIL

2650, Dalton parc Colbert, Sainte-Foy

La Banque Nationale et le Trust Général, un nouveau partenariat.

La Banque Nationale est heureuse d'entreprendre une nouvelle collaboration avec le Trust Général et le Sherbrooke Trust. Ces fiducies jouissent d'une excellente solidité financière, ayant toujours manifesté rigueur et efficacité dans la gestion des biens de leurs clients. Tous les partenaires pourront bénéficier grandement de cette nouvelle alliance stratégique, tout en gardant leur autonomie et leur vocation propre.



BANQUE NATIONALE



TRUST GÉNÉRAL

Nouveau-Brunswick La GRC disperse les Micmacs avec les gaz lacrymogènes

FREDERICTON (PC) — En lançant des grenades lacrymogènes contre les Micmacs contestataires, l'escouade anti-émeute de la GRC a démantelé hier un barrage disposé en travers de la route transcanadienne, à l'ouest de la capitale du Nouveau-Brunswick, dans le cadre d'un mouvement de protestation contre la taxe de vente provinciale.

Deux pelotons de policiers anti-émeute, qui progressaient en tirant des salves de grenades lacrymogènes, ont formé un mur humain infranchissable en travers de la route dans le secteur de la

réserve Maliseet de Kingsclear et empêché les autochtones de regarder les barricades fumantes qu'ils occupaient depuis jeudi après-midi.

Les policiers ont ensuite reculé pour libérer la route Transcanadienne qui a été ouverte à la circulation, malgré l'épaisse fumée qui se dégageait toujours des pneus incendiés.

L'escalade de la violence était survenue plus tôt en soirée, alors que les autochtones avaient commencé à canarder les représentants de l'ordre de bouteilles, de balles de neige et de projectiles divers.

Plus tôt, des membres de l'escouade anti-émeute qui prenaient place à bord de deux autobus avait passivement observé la

scène, alors que d'autres gendarmes fédéraux avaient procédé à l'arrestation de 28 autochtones, y compris le chef Steve Sacobie, à la réserve Maliseet de Kingsclear.

Pendant ce temps, des barrières étaient dressées ou démantelées dans 17 endroits au Nouveau-Brunswick et au Québec, en signe de protestation contre le projet du gouvernement du Nouveau-Brunswick d'obliger les autochtones à payer la taxe de vente de 11% sur les achats effectués hors des réserves.

À Red Bank, près de Newcastle, une route demeurait bloquée par un véhicule incendié.

Un porte-parole de la police a fait savoir que la voie rapide restait néanmoins ouverte à la circulation, sous la surveillance étroite de deux dizaines d'agents, pendant que les autochtones, assis tout près, chantaient en battant de petits tambours.

Un porte-parole de la GRC à Fredericton a déclaré que les 28 personnes arrêtées étaient détenues dans cette ville, et il a émis l'hypothèse que des accusations seraient probablement portées contre elles pour avoir entravé la circulation sur une voie rapide.

En vertu du projet gouvernemental, la taxe de vente sera désormais imposée aux Indiens achetant des produits hors des réserves.

Les Micmacs de Restigouche maintiennent leur barrage sur le pont interprovincial

POINTE-À-LA-CROIX — Le pont interprovincial entre Campbellton au Nouveau-Brunswick et Pointe-à-la-Croix est bloqué depuis hier après-midi par un groupe d'Amérindiens de la réserve de Restigouche.

par STÉPHANE GIROUX
collaboration spéciale

Il s'agirait d'un geste d'appui envers la communauté micmac du Nouveau-Brunswick qui a entrepris des gestes semblables pour dénoncer le retrait par le gouvernement de Frank McKenna de l'exemption de taxe à laquelle ils avaient droit.

Selon l'agent Daniel Lami-

rande de la Sûreté du Québec, un premier groupe d'une trentaine de manifestants avait bloqué le pont Van Horne des 21 h jeudi soir, pour le libérer vers 5 h 30 hier matin. Une dizaine d'entre eux avaient cependant continué à ralentir la circulation pendant la journée, jusqu'à ce qu'un deuxième groupe prenne la relève à 15 h 45.

Les nouveaux venus ont immédiatement bloqué les deux voies, forçant les automobilistes à emprunter un second pont situé à Matapédia, soit un détour d'une quarantaine de kilomètres.

Le porte-parole de la Sûreté du Québec ne rapporte cependant aucun incident, et a précisé que la manifestation était très pacifique.



Les autochtones surveillent de près la Transcanadienne après le démantèlement de leur barrage près de la réserve de Kingsclear.

DES EXPERTS EN MESURE...

DE FABRIQUER SELON VOS GOÛTS ET VOTRE BUDGET

Comptoir de cuisine ou de vanité de salle de bains en marbre ou en granit matériel

A PARTIR DE **50\$** le pi lin

Table de salle à manger en granit 36 x 66

DISPONIBLE EN 10 COULEURS

995\$

Recouvrement de foyer en marbre ou en granit

A PARTIR DE **295\$**

MARBRE GRANITE INTERNATIONAL

Importateur-distributeur
1385, de la Pointe-aux-Lièvres (Dorchester Nord), Québec 648-1754
Télécopieur 648-0997

RÉCIPIENDAIRE DU TROPHÉE HYGIÈNE POUR L'ANNÉE 1992



Janine Matte
B. Sc. pharm., M. Sc. pharm, FASCA

Madame Janine Matte a été choisie par la compagnie Wyeth-Ayerst-Robins, récipiendaire du trophée Hygiène pour l'année 1992. Cette récompense vise à souligner le travail de cette pharmacienne reconnue par son association pour son dévouement au service de la communauté.

Madame Matte consacre une partie de ses activités à la consultation privée auprès d'individus consommant des médicaments. Elle oeuvre également au sein d'organismes publics et privés.

Elle exerce sa profession sous la raison sociale de «Janine Matte et Louise Pett, pharmaciennes» et vous pouvez la contacter à l'adresse et au numéro de téléphone suivants:

Janine Louise
MATTE • PETIT
pharmaciennes

Les Halles Le Petit Quartier, 2^e étage
1191 ave. Cartier, Québec QC
G1R 2S9 Tél.: (418) 522-2121

CONFÉRENCE LA MÉNOPAUSE ET L'ANDROPAUSE UN PASSAGE



Lucie Nolet

Thérapeute en santé globale

- Manifestations physiques et émotionnelles.
- Que faire des migraines et des chaleurs?
- Comment les prévenir?
- Clés pour retrouver la joie de vivre.
- Similitudes entre la ménopause et l'andropause.

Date: Le mardi 13 avril 1993 à 19h30

Lieu: Centre Lucie Nolet
2905, chemin Saint-Louis
Sainte-Foy

Conférencière:
Lucie Nolet
Thérapeute en santé globale

Coût: 12\$ Réservation: 654-0171

PSYCHO-VIE

L'obésité une obsession

- Mieux communiquer
- "Ces femmes qui aiment trop"

Aussi, psychothérapie individuelle et orientation professionnelle

Demandez notre dépliant

657-7820

Joan Cleary, c.o. Lucie Morel

LES MERCREDIS DU CENTRE PSYCHO-CORPOREL

avec

Yvon Dallaire, psychologue, sexologue, fondateur du Centre psycho-corporel

Le mercredi 14 avril à 19 h 30
À l'hôtel Plaza Universel

Ce que les femmes devraient savoir sur la sexualité masculine

Prière de réserver: (418) 687-1165
Entrée: 15\$

FAILLITE

30 000 000 \$

LES ENTREPRISES

UNION

ELECTRIQUE LTEE

ANCIENNEMENT

VANDRY INC.

LE PLUS GRAND CHOIX AU QUÉBEC

Lampes, fixtures, chandeliers, plinthes électriques, Convectair, hottes de poêle, sonneries, etc.

50% à 80% DE RABAIS
sur tout en magasin

995, Pierre-Bertrand, Vanier
177, de l'Évêché Ouest, Rimouski
637, Talbot, Chicoutimi

Jeudi, vendredi: 12 h à 21 h
Samedi: 10 h à 17 h
Liquidé par TOUCHE ROUSS

Entrepreneurs: lundi au vendredi, de 8 h à 17 h

LE MANOIR de Foy

380, rue Gingras Ste-Foy
653-1613

- 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2
- Ascenseur
- Chute à déchets
- Espace de rangement
- Stationnement intérieur
- Vue imprenable sur les Laurentides
- Frais condo garantis 3 ans
- Livraison juillet 1993

Le meilleur rapport qualité / prix

à partir de **59 900 \$**

Les travaux ont débuté

Écoutez sur les ondes de CHRC les détails de notre tirage.

FLORIDE

VOUS RÊVEZ D'UN CONDO AU SOLEIL ET D'UN SUPER INVESTISSEMENT

à partir de 66 900 \$ US, phase I
à partir de 99 900 \$ US, phase II

2 ou 3 chambres, 2 salles de bains, plus de 1100 pi² incluant terrasse privée et 3 appareils ménagers, etc.

Situé sur le bord du lac Clear Lake à seulement un mille de l'Intercoastal et à deux milles des magnifiques plages de Palm Beach, à l'est de la 95 et à seulement 2 milles au nord du nouvel aéroport de Palm Beach.

Ce magnifique projet ultrasécuritaire de 96 condominiums est à distance de marche d'un golf, d'un des plus grands centres commerciaux du sud de la Floride (ouvert 7 jours par semaine), du nouvel auditorium de Palm Beach et du camp d'entraînement des Expos. Aussi tennis, pavillon, piscine, salle d'exercices, terrasse et plus.

FINANCEMENT JUSQU'À 80% ou possibilité d'utiliser vos propres REER.

LE MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX POUR UNE LOCATION EXCEPTIONNELLE.

LAKE PLACE CONDOMINIUMS

600 Executive Centre Drive (sortie 53 sur autoroute 95)
WEST PALM BEACH FLORIDE (407) 476-4485

SOIRÉE D'INFORMATION À 19H30

- Mardi 13 avril, Québec
Hôtel Québec 3115, av. des Hôtels, Sainte-Foy (Québec)
- Mercredi 14 avril, St-Georges de Beauce
Hôtel le Georgeville, 300, 110e Rue, St-Georges (Québec)

St-François-d'Assise: perte de 2 millions en revenus

QUÉBEC — Les directeurs d'hôpitaux de la région ignorent encore dans quelle mesure ils seront affectés par les coupes

de 135 millions \$ prévues dans le milieu hospitalier par le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson. L'inquiétude les gagne, car ils devront conjuguer réductions budgétaires avec augmentation des dépenses.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

La hausse des coûts d'électricité, la perte de revenus des chambres privées ou de la cafétéria, postes budgétaires autrefois mineurs, gagnent de l'importance parce qu'ils amputent un budget déjà réduit.

Contrairement aux autres directeurs contactés par LE SOLEIL, le Dr Gérard Roy, de l'hôpital Saint-François-d'Assise, évalue déjà ses pertes : 2 millions \$. Sur un budget total de 104 millions \$, l'amputation fait mal.

« Je suis en équilibre pour l'année financière qui vient de finir. Mais pour l'année en cours, il faut se rééquilibrer. »

Le Dr Roy a déjà averti les employés que dorénavant, les chèques de paie seront distribués bimensuellement plutôt qu'à chaque semaine. Une économie de 140 000 \$ que les syndicats voient d'un mauvais œil. « C'est un viol de notre convention collective. Ce sera quoi, plus tard ? Le

directeur veut aussi réaménager le personnel dans les départements. Cela nous inquiète », dit Danielle Matte, porte-parole du Syndicat des infirmières et infirmiers de l'établissement.

Le directeur rétorque qu'il n'a pas le choix. Cette année, les médicaments coûteront 300 000 \$ de plus, la facture d'Hydro-Québec passe de 2,4 % à 2,7 %, les chambres privées lui rapportent 300 000 \$ de moins que prévu. Même la cafétéria rapporte moins parce que de plus en plus d'employés apportent leur lunch. Il devra renvoyer 178 000 \$ au ministère pour un trop-perçu au niveau du salaire des employés. Il s'attend en outre à ce que son budget soit amputé de 400 000 \$. « Et je n'ai pas encore toutes les données... », soupire-t-il.

Moins de services, forcément

Le Dr Julien Veilleux, directeur des soins professionnels à l'Hôtel-Dieu de Québec, prédit que la situation financière des hôpitaux empirera avec les années. « Nous sommes à la veille de remettre en question le panier de services. Il nous faudra assurer l'essentiel et laisser tomber d'autres soins », dit-il, songeant en particulier aux chirurgies plastiques. De toute façon, soutient-il, des choix se font déjà : les longues listes d'attente réduisent l'accessibilité des services.

Lui aussi boucle son budget 91-92, mais il reste dans le vague pour l'année en cours. Qu'entend le ministre Johnson par gain de productivité ? Quels avantages sociaux devons-nous réduire ? se demande M. Veilleux.

« Si les contraintes financières prennent l'ampleur qu'on prévoit, il faudra poser des gestes... qui forcément vont toucher les ser-

vices », ajoute pour sa part Mme Louise Montreuil, adjointe du directeur de l'hôpital du Saint-Sacrement.

Les hôpitaux seront forcés de diminuer le nombre de radiographies et de tests de laboratoire, décisions qui exigeront la collaboration des médecins. « Les décisions que nous aurons à prendre ne feront pas nécessairement plaisir », prédit Mme Montreuil.

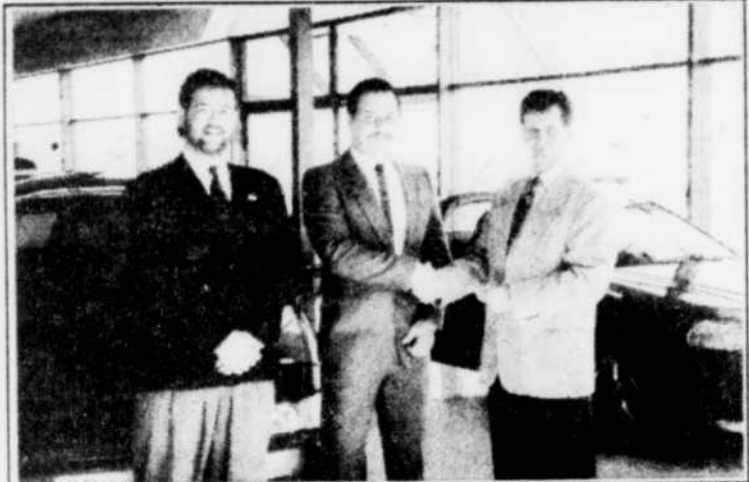
UN HEUREUX GAGNANT À «LA CLÉ CHANCEUSE» AVEC EG LÉVIS

Une clé chanceuse a été placée au hasard dans nos 10 000 envois.

C'est M. Denis Maranda, de Saint-Jean-Chrysostome, qui avait en sa possession la

bonne clé, celle qui ouvre la Civic CX 1993 d'une valeur de 10 995 \$.

Félicitations à notre gagnant! 40, route Kennedy, Lévis, 833-2135



Dans l'ordre habituel, M. Steve Morin, conseiller, M. Denis Maranda, notre gagnant, et M. Michel Caron, président de E.G. Honda Lévis.

500 omnipraticiens qui font le travail de spécialistes portent leur cause en appel

QUÉBEC — Le Dr Carol Villeneuve et les 500 médecins qui, comme lui, sont payés au tarif des omnipraticiens alors qu'ils font un travail de spécialistes, en appellent du jugement rendu par le juge Claude Rioux. Ce dernier ne considère pas que le groupe de médecins québécois est victime de discrimination par rapport aux médecins étrangers qui font le même travail.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

« C'est un jugement à saveur coloniale, comme si les médecins d'ici n'étaient pas aussi bons que ceux qui viennent d'ailleurs », proteste l'avocat du Dr Villeneuve, Me Raymond Gagnon.

Le Dr Villeneuve est psychiatre au centre hospitalier Robert-Giffard et à l'hôpital de Montmagny. Comme il n'a pas réussi les examens de spécialité de la Corporation professionnelle des médecins, il est rémunéré au tarif des omnipraticiens. Les psychiatres gagnent en moyenne 145 000 \$, les omnipraticiens 95 000 \$.

Le Dr Villeneuve est loin d'être un assisté. Mais quand il se compare aux médecins étrangers que le gouvernement fait venir au Québec à cause d'une pénurie dans certaines spécialités (gynécologie et psychiatrie) dans les régions, il se trouve injustement traité. Ces médecins, sans avoir subi aucun examen de la Corporation, sont considérés et payés comme des spécialistes.

Le Dr Villeneuve a obtenu de la cour supérieure de défendre sa cause dans le cadre d'un recours collectif. Il représente environ 500 omnipraticiens qui sont dans le même cas que lui. Ces médecins réclament les honoraires de spécialistes qui leur sont dus depuis 10 ans. Il pourrait en coûter 20 millions au gouvernement pour rembourser ces médecins.

Le recours collectif a été entendu en janvier dernier, au palais de justice de Québec. Le jugement a été rendu en mars et l'appel déposé il y a deux semaines.

L'avocat estime que le juge a fait une « analyse superficielle » de la situation. Le juge conclut qu'il faut compenser financièrement la précarité de ces médecins étrangers qui doivent renouveler annuellement leur permis de pratique chez nous. Or, poursuit l'avocat, aucun médecin étranger n'a vu son permis révoqué en 15 ans, et plusieurs pratiquent maintenant à Québec ou Montréal alors qu'ils devaient remplir les besoins en région. Certains ont échoué leurs examens de spécialité sans pour autant voir leur rémunération diminuer.

Réaliste, l'avocat du Dr Villeneuve, Me Raymond Gagnon, ne s'attend pas à ce que la cause soit entendue en appel avant deux ou trois ans.



Jacques Gagnon, contremaître de chantier

LE POUVOIR DE CANTEL EST GRATUIT DURANT LES WEEK-ENDS

Comme bien d'autres gens, cet homme recherche la tranquillité et l'évasion durant ses temps libres. Aujourd'hui, Cantel lui offre gratuitement tout le pouvoir cellulaire dont il a besoin durant les week-ends. Voilà ce qu'il obtient automatiquement avec l'offre exceptionnelle de Cantel pour seulement:

29⁹⁵\$
par mois

● L'Option week-end Cantel^{MC}

59 heures de temps d'antenne local sans frais durant tous les week-ends, dès maintenant jusqu'à la fin de semaine de la fête du Travail;

une valeur de **19⁹⁵\$** par mois

● Deux mois d'utilisation gratuite du Message MobileSM:

une valeur de **990\$**

et la Facturation détaillée;

une valeur de **700\$**

● Le Service de dépannage routier Cantel^{MC}

notre programme d'assistance en cas de panne, accessible en composant *AUTO, offert gratuitement jusqu'à la fin de semaine de la fête du Travail;

une valeur de **495\$** par mois

De plus, vous pouvez vous offrir un nouveau téléphone cellulaire portatif pour seulement

399\$

● Le Bloc de minutes^{MC}

comprenant 30 minutes de temps d'antenne local chaque mois durant trois ans;

une valeur de **540⁰⁰\$**



L'appareil offert peut être différent de celui illustré.

CANTEL

LE POUVOIR DU RÉSEAU

Regroupement d'agents agréés Cantel du Québec



Cette offre est conditionnelle à une nouvelle activation sur le réseau Cantel avec le Programme Cantel^{MC}, moyennant des redevances mensuelles de 29,95 \$ pour une période de 36 mois. Le tarif habituel de temps d'antenne local est de 0,50 \$ par minute. La gratuité du temps d'antenne n'est applicable qu'aux appels locaux seulement. Certaines conditions s'appliquent. Taxes, frais annuels d'accès au système, frais de mise en service et frais d'interurbain en sus. Cette offre est conditionnelle à l'approbation de crédit de Cantel. Valable jusqu'au 31 mai 1993. Pour plus de détails, voyez le représentant Cantel de votre localité.

Rogers Centres de service Cantel
Rogers Centres de service Cantel Québec
2700, rue Jean-Perrin
843-0000

Agent Agréé Cantel
Saint-Jean-Chrysostome
Laliberté Électronique
1007, rue Fontaine
839-4328

Sainte-Foy
Roberts Télécom
3062, ch. des Quatre-Bourgeois
651-1423

Agent Direct
Lebeau Vitres d'Auto
(Voir annuaire téléphonique)

METTES DU SOLEIL
DANS VOTRE QUOTIDIEN
LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

CHEF CUISINIER(ÈRE)

Salle à manger de 100 places. Bonne réputation et clientèle. A louer avec promesse d'achat. (5 ans). Cause : retraite.

Ecrire:

C.P. 262
Lévis
G6V 6N8

PETIT DÉJEUNER CAUSERIE

LE JEUDI 29 AVRIL 1993
APPLICATIONS POSSIBLES DE LA RÉALITÉ VIRTUELLE

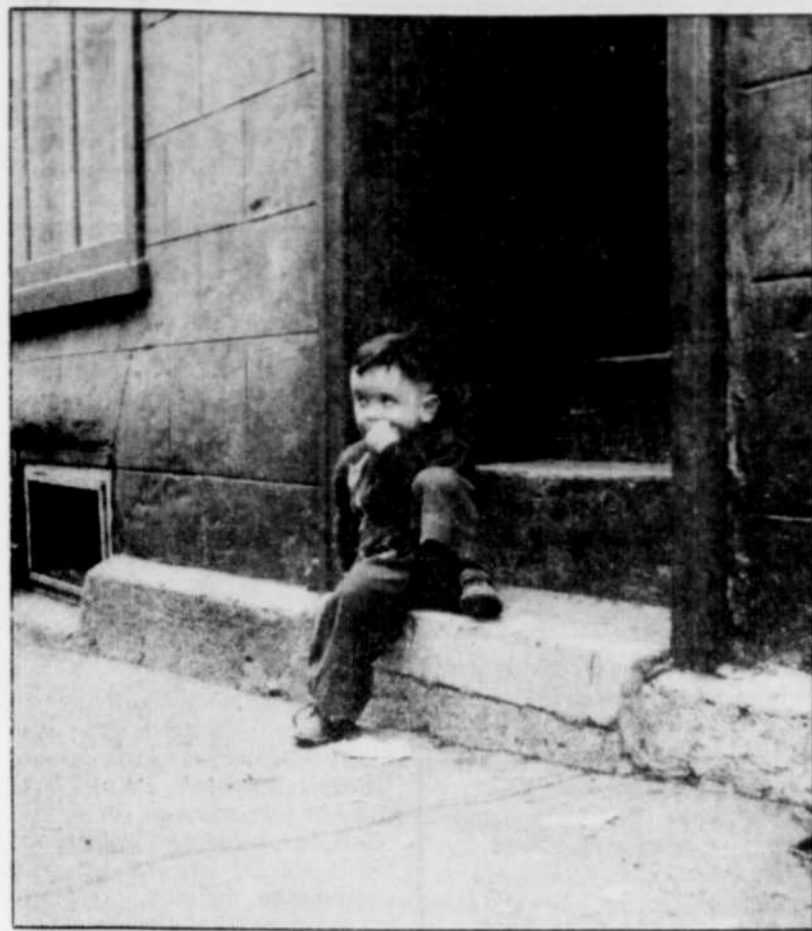
CONFÉRENCIERS: MARK SCHWARTZ, directeur de projet-arbre à solutions, VIRTUAL PROTOTYPES INC.

Lieu: Hôtel Hilton Québec
Salon Beaumont-Belair

Heure: 7h30 à 9h

Coût: membres: gratuit
non-membres: 20\$
étudiants: 10\$ (temps complet)

Veuillez nous mentionner votre numéro de membre au moment de votre réservation au 684-0248, fax: 687-2984.



UNE PLACE AU SOLEIL



■ Qui est cet enfant ?

La photographie qui accompagne ce texte a été prise, dans une rue de Québec, il y a 43 ans, par un avocat américain du nom de **Marvin Johnson**, qui habite maintenant à Phoenix, en Arizona. C'était en juin 1950 et M. Johnson était en visite avec sa femme dans la Vieille Capitale. Même s'il avoue ne pas être un photographe professionnel, M. Johnson a quand même réussi ce magnifique portrait d'un petit garçon sans âge et sans nom. Une photographie qui a fait bien du chemin puisqu'elle devait, par la suite, être publiée en page couverture du *National Juvenile Review* et qu'elle fut abondamment publicisée par le *Arizona Boy's Ranch*. Récemment, M. Johnson redécouvrait le négatif de cette photographie, oubliée depuis des décennies. Puisque le gamin de cette photographie n'a pas encore été identifié, autant M. Johnson ou si quelqu'un le reconnaît, prière de communiquer avec celui qui rédige cette chronique.

■ Deux prix d'excellence

Armand Bélanger, conseiller en matière de recherche contractuelle au vice-rectorat à l'université Laval et **Yves Tessier**, chef de la cartothèque de la bibliothèque, sont les deux lauréats du Prix de l'excellence de l'Association du personnel professionnel et administratif de l'université Laval, distinction qui est décernée pour la première fois par cet organisme qui célèbre, cette année, son 25^e anniversaire. L'Association compte maintenant 600 membres. Elle veut ainsi reconnaître l'excellence dont ont fait preuve deux de ses membres au cours de leur carrière.

■ Échange d'élèves

John Johnston du Central Junior High School de Red Deer en Alberta est à la recherche d'une école de la région de Québec qui accepterait

Faire parvenir vos communications à: **PIERRE CHAMPAGNE**
LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Valier Est, Québec, G1K7J6.
Tél: 647-3394 Fax: 647-3374

d'échanger une trentaine d'élèves de 13 à 14 ans. « L'école intermédiaire centrale du chevreuil rouge » est une école d'immersion où les jeunes sont incités à s'exprimer en français. On peut le joindre en lui téléphonant au 1-403-346-4397 ou en lui écrivant au Central Junior High, 5121, 48^e Avenue, Red Deer, Alberta, T4N 3T7.

■ Femmes autochtones

À l'occasion d'un déjeuner-conférence organisé par l'Association des diplômés de l'université Laval, Mme **Michelle Rouleau**, ex-présidente de l'Association des femmes autochtones du Québec, présentera, le 21 avril à midi, à l'hôtel Plaza Universel, une conférence intitulée *Le défi autochtone et québécois: Vivre ensemble*. Mentionnons que Mme Rouleau a été récipiendaire de l'Ordre national du Québec et du Prix de la Justice du Québec au cours de l'année 1992. Il faut compter 30 \$ par personne et mieux vaut réserver en composant le 656-3242.

■ Concert gratuit

Le grand public pourra assister gratuitement, aujourd'hui, vers 10 h 30, dans le mail Est des Galeries de la Canadière, soit l'aile de la Pharmacie Uniprix, à un concert gratuit de *La Sinfonia*. Deux représentations sont au programme et l'espace peut contenir 200 personnes assises.

L'ENDROIT EST TRÈS IMPORTANT.

Les acheteurs de condominiums ne fonctionnent pas à l'envers.

L'endroit et la vue avant tout!

- À 7 minutes de Grande-Allée
- Sur la route du Mont Sainte-Anne
- À 2 pas des pistes cyclables et de la baie de Beauport, lieu préféré des véliplanchistes



530, boul. Sainte-Anne, Beauport (voisin du Baron Rouge)

661-1558

NATATION

Début de session le 12 septembre

Bébés âgés de 3 mois et plus Enfants et adultes (débutants avancés)

- Notre méthode d'enseignement vise votre entière satisfaction
- La deuxième génération de notre clientèle s'inscrit chez nous.

Monitrice chef:

- Plus de vingt ans d'expérience
- Auteure du livre "À l'eau bébé"
- Consultante du programme préscolaire à la Société canadienne de la Croix-Rouge

Température de l'eau:

- Minimum: 86° F

ENDROIT: École de natation Bonnie Denis
2250, boul. Sainte-Anne
(à l'intérieur de l'hôtel Le Voyageur)
Québec

Stationnement gratuit, sauna. À vous de profiter de notre qualité d'enseignement

Pour renseignements et inscription

845-0613



BAL DES FINISSANTS

PROMOTION SPÉCIALE LOCATION

POUR ELLE:
Un vaste choix de styles et de couleurs pour satisfaire tous les goûts et tous les budgets.

LOCATION à partir de **45\$**

POUR LUI:
Tuxedo incluant: veston, pantalon, chemisier, noeud papillon, ceinturon et ajustements.

LOCATION à partir de **65\$**

VENTE et LOCATION



713, des Rocailles, Québec (sortie Pierre-Bertrand Nord)
622-9782

Sur présentation de cette annonce, obtenez

15% de rabais sur achat ou location en magasin

EXAMEN DE LA VUE GRATUIT!

**L T O E
D S W B I
F Y C U D G W L
P E Z V T Q A F R X L I R D
L D T S V B N F D G S K L E J N S J D F D**

L'endroit et la vue avant tout!

Venez examiner notre vue sur le Château Frontenac, l'Île d'Orléans, le fleuve et la baie de Beauport. Vous comprendrez pourquoi nous avons vendu plus d'une centaine de condominiums en 6 mois.

PLUS QUE QUELQUES **CONDOS** DISPONIBLES À PARTIR DE **59 000\$**



530, boul. Sainte-Anne, Beauport (voisin du Baron Rouge)

661-1558

Construction du centre d'entretien de la gare intermodale du Palais Autobus Dupont veut les mêmes chances qu'Orléans

QUÉBEC — Le PDG des Autobus Dupont est furieux contre la ville de Québec qui construira gratuitement un Centre de réparation et d'entretien mécanique (CREM) pour les Autocars Orléans à la gare intermodale du Palais.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

« Moi, je paie 70 000 \$ de taxes par an à la ville de Québec et mon garage n'est qu'à un kilomètre de

la gare du Palais! Qu'on me donne un crédit de taxes pour les affaires que je vais perdre avec Orléans maintenant que la ville leur donne un CREM sur un plateau d'argent! » s'insurge Denis Dupont des Autobus Dupont, qui a décidé de rompre le silence devant ce qui lui semble être une injustice flagrante à son endroit.

M. Dupont affirme que la construction du bâtiment coûtera de 400 000 \$ à 500 000 \$ à la ville pour y effectuer un entretien léger des autobus tels lavage, lubrification, plein d'essence, vidange des toilettes et gonflement des pneus alors qu'Orléans devra continuer

d'effectuer son entretien lourd à l'extérieur. Il prétend que les autres transporteurs ne fréquentent pas le CREM étant donné qu'Intercar a son propre centre de service dans Lebourgneuf.

« Je n'en ai pas contre Orléans, c'est un beau cadeau qu'il a reçu. Mais je ne veux pas que mes taxes servent à payer ça, car il n'y aura pas beaucoup de revenus de ce centre d'entretien. Qu'on me traite sur le même pied! », a-t-il dit.

Intercar préfère Sainte-Foy

Intercar, le second transporteur en importance après Orléans, fera du terminus Sainte-Foy son principal centre d'activité quand Voyageur fermera la Gare centrale du boulevard Charest, le 1er



janvier.

C'est ce qu'a confirmé un porte-parole de cette entreprise qui regroupe les autocars Jasmijn-Gilbert, Sartigan, Fournier et Intercar Côte-Nord qui refuse toutefois de commenter l'entente entre la ville et Orléans. On croit comprendre qu'Intercar regrette un peu d'avoir quitté le parc Colbert à Sainte-Foy pour s'établir au coût d'un million à Québec alors qu'il aurait été écarté du dossier et que l'entente avantage grandement Orléans.

Intercar procédera toutefois à une enquête auprès de ses passagers avant de prendre une décision finale et affirme que les ponts ne sont pas rompus avec Orléans même si les discussions ont peu progressé jusqu'ici. On espère se rencontrer de nouveau dans un avenir prochain.

Le transporteur, qui dessert la Beauce, le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay et la Côte-Nord, affirme que ses voyageurs préfèrent utiliser le terminus Sainte-Foy pour sa proximité et à cause de l'attrait des centres commerciaux voisins lorsqu'il doit y avoir attente. Les centres hospitaliers, l'université et les cégeps, qui, traditionnellement, drainent une clientèle pour ce transporteur, sont aussi plus nombreux à Sainte-Foy.

« Nous avons encore des échanges avec Intercar et tous les autres transporteurs seront à la gare du Palais », récite Sylvain Langis, d'Autocars Orléans, le gestionnaire de la future gare d'autobus de la Vieille Capitale.

Laurier

PONTIAC Asuna
BUICK Cadillac GMC

BOUL. CHAREST
Sortie Blaise-Pascal
entre Henri-VI et
Duplessis 659-6420

2700, BOUL. LAURIER
Sainte-Foy
(Mail Ouest) 659-6420

**FIN DE SEMAINE AUBAINE DE PÂQUES
OUVERT
SAMEDI ET LUNDI
À PLACE LAURIER**

SUNRUNNER 1992
DÉMONSTRATEUR

95557

Cour. 16 935 \$

13 175 \$

RABAIS GM INCLUS. TRANSPORT EN SUS.

PONTIAC TEMPEST 1991

95555 A

48 000 km • Air climatisé • Balance de garantie GM • Transmission automatique

10 333 \$

TPS INCLUSE

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD

1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement

Gaëtan Richard, md
FRCS(C)

683-4450

PRINTANIER POUR PÂQUES

modèle 1990
PROMOTION
À partir de
999 \$

aussi disponibles

- sofa
- fauteuil
- pouf

CAUSEUSE EN CUIR

Service de livraison offert

zip

1111, boul. St-Jovite
Québec (418) 835-1573

LE MONDE

Bosnie: munitions découvertes dans un convoi de l'ONU

SARAJEVO (d'après AFP et NYTNS) — Les hommes de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) ont renforcé hier la sécurité à l'aéroport de Sarajevo tandis que les responsables de l'aide humanitaire se préparaient à des retards importants dans la distribution des secours en Bosnie-Herzégovine, après la découverte la veille de munitions dans un camion de l'ONU.

Le porte-parole de la FORPRONU, Barry Frewer, a indiqué que des responsables militaires et civils de l'ONU ainsi que du Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) avaient ouvert une enquête à la suite de la découverte par des Serbes de munitions pendant le contrôle d'un convoi de l'ONU destiné à Butmir, une banlieue de Sarajevo contrôlée par les musulmans.

Le général Ratko Mladic, commandant en chef des forces serbes bosniaques, a annoncé des hier des mesures plus rigoureuses de contrôle des convois humanitaires.

« Si nécessaire, averti le général Mladic dans une conférence de presse à Belgrade, « nous ouvrirons chaque boîte de taille à abriter une balle de pistolet ».

Les inspecteurs serbes, dont il faudra renforcer les effectifs, a indiqué le général Mladic, seront guidés par le principe: « fermer tout ce qui est ouvert et ouvrir tout ce qui est fermé, et vérifier ».

Un convoi d'aide humanitaire du HCR destiné à Gorazde (Bosnie orientale) et bloqué hier par les forces serbes à Podromanija, a ainsi fait demi-tour vers Belgrade, a indiqué le HCR dans la capitale

Complot pour assassiner Walesa

VARSOVIE (Reuter) — Une tentative d'assassinat du président Lech Walesa a été déjouée jeudi matin, ont déclaré hier les services secrets polonais, selon le journal de Varsovie Zycie Warszawy. « Je peux confirmer ce qu'a dit le journal mais je ne suis pas habilité à divulguer quelque détail que ce soit », a déclaré Irena Popoff, porte-parole des services secrets. Plusieurs personnes auraient ainsi été neutralisées. Le porte-parole du chef de l'Etat, Andrzej Drzycimski, a refusé de fournir de plus amples informations, répondant seulement: « En ce qui concerne la sécurité du président, nous ne sommes pas des experts et il revient aux services compétents ». Son bureau a précisé que Lech Walesa était avec sa famille à Gdansk pour passer les fêtes de Pâques.

vent retardés des jours entiers par les opérations de fouille.

Ni la radio ni la télévision bosniaque n'ont fait état de la découverte des munitions. Les caisses saisies étaient toujours hier sous la surveillance des Serbes.

Par ailleurs, un nouveau convoi de 1500 réfugiés de Srebrenica (Bosnie orientale) est attendu ce soir à Tuzla, a indiqué hier M. Richard Makowe, responsable de la logistique du Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR) dans cette ville.

Une opération de largage de vivres par avion sur l'aéroport de Tuzla est d'autre part actuellement en préparation et doit débiter

La découverte de ces munitions a soulevé de nombreuses questions.

Les conteneurs de farine à « double fond » dans lesquels se trouvaient 48 caisses contenant 22 569 cartouches avaient été chargés à l'aéroport, contrôlé par la Légion étrangère française. Un autre convoi à l'aéroport jeudi avait permis de découvrir 8750 autres cartouches et 24 sacs de poudre.

« Nous ne savons pas qui est responsable », a indiqué John McMillan, porte-parole à Sarajevo du HCR.

M. McMillan a ajouté que le HCR supposait qu'il sera plus difficile de faire passer les convois » d'aide humanitaire en Bosnie. « Il va nous falloir regagner la confiance des Serbes », a-t-il indiqué. Les convois sont sou-

Réparation de VÉLOS

Confiez la réparation de votre vélo à Poliquin sportif. Un vélo en bonne condition, c'est tellement plus agréable!

SPECIAL DE PÂQUES

AUCUNE TAXE SUR LA PLUPART DES PIÈCES VENDUES EN MAGASIN QUE NOUS INSTALLONS.

Informez-vous.

Nous réparons toutes les marques et tous les modèles avec le plus gros inventaire de pièces et d'accessoires disponibles pour installation immédiate. Évitez la cohue, faites préparer DES MAINTENANT votre vélo chez POLIQUIN SPORTIF avant le retour du beau temps.

Le Geant du Vélo
POLIQUIN sportif inc
909, Pierre-Bertrand
Ville de Vanier 681-8356

ter, en principe, demain soir, a-t-on appris de source informée.

Ces largages se feront dans l'enceinte de l'aéroport sur lequel est actuellement déployé un bataillon de 150 casques bleus canadiens en attente de se rendre à Srebrenica, précise-t-on de même source.

Dans le même temps, quelque 70 avions de combat des forces Alliées étaient déployés hier ou en attente sur plusieurs bases italiennes, trois jours avant le début des opérations militaires sous le commandement OTAN destinées à faire respecter à partir de lundi à 12H00 GMT la zone d'exclusion

aérienne au-dessus de la Bosnie. Après les avions français et néerlandais, les appareils américains sont arrivés au cours des dernières heures pour participer, ainsi que les britanniques, à la formation de patrouilles de surveillance de l'espace aérien bosniaque.

la nouvelle politique de

CÉRAMIQUE D.É.C.O.R.

1. Notre premier engagement
VOUS ne paierez pas plus cher qu'ailleurs (parfois même moins!).

2. Notre deuxième engagement
VOUS bénéficiez toujours du même service Céramique Décor.

3. Notre troisième engagement
VOUS trouverez toujours la même satisfaction que celle que nous vous offrons depuis 22 ans.

CÉRAMIQUE D.É.C.O.R.

4220, 3e Avenue Ouest, Charlesbourg • 627-0122

L'IMPOSSIBLE EST ARRIVÉ.

UNE BIÈRE À 5,6 % QUI DESCEND BIEN!

L'impossible, c'est un procédé unique de brassage dans la glace «Ice Brewed™». Un procédé breveté qui consiste à abaisser la température (-4 C) jusqu'à ce que les cristaux de glace se forment dans la bière, puis à enlever ces cristaux au moyen d'une méthode exclusive à Labatt. Un procédé unique au monde qui a permis de créer une nouvelle bière dorée et cristalline, une bière à 5,6 % qui descend bien.

BIENVENUE DANS LA DIMENSION ICE

Labatt
ICE BEER
5,6% alc./vol.
BIÈRE FORTE • 341 ml • STRONG BEER



PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

L'heure H est arrivée.

À partir de maintenant, les hypothèques ne seront plus jamais les mêmes.

Mettez-vous à l'heure
des options hypothécaires les plus novatrices au pays.

Le Taux Plafonné^{mc}/5 ans - Une option payante.

Le Taux Plafonné de 5 ans vous offre les économies possibles du taux variable et la sécurité du taux fixe. Voici comment: nous vous fixerons un plafond pour un terme de 5 ans. Ensuite, si le taux baisse, vous profiterez des économies parce que votre taux baissera aussi. Si le taux monte beaucoup, le vôtre s'arrêtera au plafond que nous aurons établi au départ. Vous avez tout à gagner et ça peut représenter une belle somme d'argent en bout de ligne.

Cette option est offerte pour les hypothèques conventionnelles seulement et le taux est garanti pour 30 jours.

TROIS NOUVELLES OPTIONS

• Une option Parapluie^{mc}

Cette option vous permet de sauter un versement mensuel par année sur votre hypothèque (principal et intérêt) si vous prévoyez être un peu trop serré dans vos liquidités.

• Une option terme de 7 ans

Avec cette option, vous pouvez maintenant obtenir un taux fixe pour un terme de 7 ans. Vous saurez exactement quels seront vos versements hypothécaires pour les 7 prochaines années. C'est bien pour la planification de votre budget.

• Une option terme de 6 mois convertible

Si vous ne voulez pas vous engager immédiatement dans une hypothèque à plus long terme, voici une option très souple. Elle vous permettra de convertir, sans dédit, votre hypothèque de 6 mois à échéance fixe en une hypothèque à plus long terme à échéance fixe quand les taux deviendront avantageux.



BANQUE ROYALE

Si vous pensez hypothèque, l'heure H est arrivée.
Nos spécialistes sont à votre entière disposition.

Montréal:
987-8000

En province:
1 800 363-3967

* Excluant le Taux Plafonné.
** Pour les renouvellements, cette offre est valable pour les mois de mai, juin et juillet.

™ Marques de commerce de la Banque Royale du Canada.

Ainsi que tous les autres avantages

- Taux garanti* jusqu'au 15 juillet 1993 pour une nouvelle hypothèque ou un transfert
- Termes de 6 mois à 7 ans
- Aucuns frais de transfert (valeur de \$85)
- Frais d'acquiescement, jusqu'à \$150
- Évaluation gratuite pour toute nouvelle hypothèque (valeur de \$150)
- Service à domicile ou au bureau
- Approbation en 24 heures

ET EN PLUS... \$1000
EN CERTIFICATS-CADEAUX

(que ce soit un transfert, une première hypothèque ou un renouvellement**) d'ici le 31 décembre 1993, se verra remettre un livret de certificats-cadeaux *Choix personnel* d'une valeur pouvant aller jusqu'à \$1000. Vous pourrez ainsi obtenir des rabais sur des produits ou services qui sont tous très utiles pour les propriétaires.

À votre choix, vous pourrez réaliser des économies pour un déménagement, le chauffage, l'installation d'un système d'alarme, etc... C'est une belle façon de vous donner un petit coup de main pour alléger vos dépenses.

Toute personne qui prendra une hypothèque à la Banque Royale



Les services hypothécaires les mieux pensés au pays

En Bref

■ Six membres de la secte auraient péri

WACO (Reuter) — Le bras droit de David Koresh — « le messie du Texas » — a déclaré que six membres de la secte des Davidiens avaient trouvé la mort au cours du siège de leur ranch texan, a annoncé hier le FBI. Steve Schneider, qui se trouve à l'intérieur du ranch de Waco, assiégé depuis 41 jours, a précisé que cinq hommes et une femme étaient morts. Il n'a pas précisé si ces décès étaient intervenus au cours de l'assaut donné par les agents du FBI le 28 février ou par la suite. Il a ajouté qu'aucun enfant n'aurait été blessé.

■ Trois morts dans un naufrage aux Malouines

LONDRES (AFP) — Trois marins ont péri noyés et au moins 12 autres ont été portés disparus aujourd'hui, après le naufrage dans des circonstances inexplicables d'un bateau de pêche nord-coréen dans l'Atlantique-Sud, au large des îles Malouines, a indiqué à Londres le ministère de la Défense. Un bâtiment et un hélicoptère de la Royal Navy, qui participent aux opérations de secours au nord de l'archipel, ont récupéré 15 membres de l'équipage du bateau de pêche, le « Serrekunda III », qui avaient pris place à bord d'un canot de sauvetage. Les corps de trois marins ont été repêchés. Les opérations de recherche se poursuivent pour une douzaine d'autres marins portés disparus.

■ Un homme se suicide devant des journalistes

JOHANNESBURG (AP) — Un homme s'est suicidé en se jetant hier d'un immeuble de 54 étages à Johannesburg après avoir convoqué des journalistes en leur faisant croire qu'il allait faire une cascade avec un parachute. L'homme a plutôt sauté de l'immeuble sans parachute. Il avait attiré la presse locale en affirmant qu'il voulait faire de cette cascade un message politique. Dans une lettre retrouvée par la police, l'homme raconte que sa femme l'avait quitté et qu'il devait affronter des problèmes financiers.

■ Endormi dans le train d'atterrissage

BEIJING (AFP) — L'administration de l'aviation civile chinoise a décidé de mener une enquête sur les déficiences en matière de sécurité à l'aéroport de Shenzhen à la suite de deux incidents. Le mois dernier, un employé de l'aéroport international de Shenzhen a perdu la vie après s'être endormi dans le train d'atterrissage d'un avion qui a décollé sans que personne ne se soit aperçu de sa présence, rapportait hier le quotidien officiel « China Daily ». D'autre part, le quotidien rappelle que les deux pirates de l'air qui avaient détourné sur Taiwan un Boeing 747 mardi dernier avaient réussi à passer avec leurs armes cachées à travers les mailles des services de sécurité de l'aéroport de Shenzhen, en se faisant passer pour des avion-stoppeurs.

■ De la poussière qui vaut... 6200 \$

BRENTWOOD (AFP) — Un adolescent de 14 ans, qui aidait son père à rénover un cinéma de Brentwood (Californie), a découvert derrière une cloison un petit sac rempli de 19 onces de poudre d'or d'une valeur de 6200 \$. « Cela ressemblait à un sac rempli de poussière et je l'ai ouvert », a expliqué Michael Boening. « Le petit tas avait l'air d'être de l'or, mais je ne savais pas si cela en était ou non ». L'ancien propriétaire du cinéma a déclaré que le premier exploitant, Charles Peterson, avait probablement caché le trésor dans les années 30 et l'avait oublié.

■ Des poils de trop

TOKYO (AFP) — Les acteurs et actrices d'une troupe de Broadway qui doit interpréter le célèbre show dénudé de la fin des années 60, « Oh Calcutta! » au Japon devront se raser les poils pubiens et dissimuler leurs organes génitaux pour répondre aux strictes lois de la censure japonaise. La revue doit entamer hier une tournée d'un mois et ses organisateurs ont déclaré que les représentations seront étroitement surveillées par la police. Le spectacle, constitué de 13 histoires courtes centrées sur le sexe, avait fait sensation lors de sa première présentation en 1969 à New York. Depuis, le show a été présenté plus de 15 000 fois dans 15 pays. Il est resté à l'affiche Broadway de 1971 à 1992.

■ Voleur démasqué par l'odeur de frites

BRUXELLES (AFP) — Arrêté après avoir dévalisé un marchand de frites, un voleur a été démasqué à Gand parce que les billets de banque qui lui remplissaient les poches sentaient la frite. Le voleur âgé de 19 ans a été condamné hier par le tribunal correctionnel de Gand à 30 mois de prison, dont la moitié avec sursis. Arrêté une demi-heure plus tard, le jeune homme avait clamé son innocence, mais le tribunal a considéré comme une preuve irréfutable la tenace odeur de frites qui imprégnait son butin de 300 \$.

■ Trois bébés... en trois jours

BRAZZAVILLE (AP) — Une Congolaise, qui apparemment ne pensait pas être enceinte de plusieurs enfants, a donné naissance à des triplets dans trois villages différents au cours d'un périple de trois jours long d'une centaine de kilomètres. Bernadette Obelebouli, 34 ans, a d'abord mis au monde un premier bébé dans le village d'Otslaka, lundi soir. Selon un responsable du ministère local de la santé publique, la jeune maman et le père du nouveau-né se sont mis en route dès le lendemain pour rejoindre à pied le village de Lekana, distant de 50 km. Là, la jeune femme donne naissance à un deuxième enfant. Sentant que quelque chose d'anormal se passait en elle, Bernadette a décidé le troisième jour de se rendre à l'hôpital de Djambala, 50 km plus loin, où elle mettra au monde son troisième rejeton. La mère et les enfants (deux filles et un garçon) vont bien.

■ Sortie indemne d'une chute du 11e étage

ALEXANDRIE (AFP) — Une fillette de quatre ans est tombée jeudi du 11e étage d'un hôtel d'Alexandrie, sur la côte méditerranéenne, sans se faire de mal, ont indiqué des témoins. Khayreya Ali Abou Hamad, une Palestinienne, était au balcon d'un hôtel à Alexandrie lorsqu'elle a perdu soudain l'équilibre et est tombée dans le vide. Mais elle a eu la chance de heurter un réseau de câbles électriques, à quelques mètres du sol, qui a amorti sa chute. Elle ne souffre que de quelques contusions.

■ 7 morts dans l'incendie d'un bus en Argentine

BUENOS AIRES (Reuter) — Sept personnes — quatre adultes et trois enfants — ont été tuées hier dans l'incendie d'un car de tourisme à 200 km au sud de Buenos Aires, rapporte l'agence Telam. Le car transportait deux familles en vacances.

CAUSEUSE-LIT

grandeur intérieure 39"
choix de tissus
courant: 629\$
PROMOTION
579\$



modèle #040BF

Premier versement dans 4 mois après livraison. Sujet à approbation du crédit.

Québec
angle bouj Hamel / Henri IV
(418) 871 22 21



INTERNATIONAL

Levis, Saint-David
4447, bouj. de la Rivière-Sud (route 132)
(418) 835 15 73

Service de livraison offert.

Fayçal Hussein sera de la partie

JERUSALEM (d'après AFP) — Fayçal Hussein, principal dirigeant nationaliste dans les territoires occupés, pourrait être inclus dans la délégation palestinienne aux négociations bilatérales de paix qui doivent reprendre le 20 avril, a déclaré hier le chef de la diplomatie israélienne Shimon Peres.

« Je n'ai jamais rejeté (la participation de) Fayçal Hussein. Il a deux adresses, à Jérusalem et en dehors (...) Il est ridicule de dire que si un habitant de Jérusalem prend part aux négociations, Jérusalem change de statut », a affirmé M. Peres à la radio.

Selon lui, « la proposition d'inclure Fayçal Hussein dans la délégation palestinienne existe. Dans la pratique, il est le chef de la délégation. Il est invité à Washington. Les États-Unis discutent avec lui. Personne d'entre nous n'est aveugle ou sourd. C'est la réalité et elle n'est pas très douloureuse ».



Six morts dans un accident de train à Berlin

Six personnes ont été tuées et 18 autres blessées, dont certaines grièvement, lors d'une collision entre deux trains de voyageurs hier vers 15 h locales (13 h GMT) dans la gare de Wannsee à Berlin, a annoncé la police. Parmi les blessés figurent les conducteurs des deux trains. La police n'était pas en mesure d'expliquer en fin d'après-midi pourquoi l'un des trains, qui venait de Hanovre (nord-ouest), est entré de front dans l'autre, qui se dirigeait vers Francfort (centre-ouest). Selon les pompiers, les deux trains transportaient entre 600 à 700 personnes chacun. Quelque 140 pompiers ont porté secours aux voyageurs tandis que des hélicoptères ont évacué les blessés.

PRINTEMPS pour PAQUES

1-tissu fleurs d'automne courant: 649\$ **PROMOTION 599\$**

Choix de tissus: Aussi disponible: • sofa • sofa-lit • fauteuil • pouf • tissu au mètre

CAUSEUSE

modèle #3844EF

Premier versement dans 4 mois après livraison. Sujet à approbation du crédit.

zip INTERNATIONAL

Québec: angle boul. Hamel / Henri IV (418) 671-22-21

Levis, Saint-David: 4447, boul. de la Rivière-Sud (route 132) (418) 635-15-73

Service de livraison offert.

PERREAUULT

PERREAUULT

PERREAUULT

PLACE STE-FOY 658-0081 GALERIES DE LA CAPITALE 626-7322

NETTOYAGE DE TAPIS

SUPER OFFRE

NOUS PAYONS LA TPS

DEUX PIÈCES Tapis mur à mur (Désodorisant inclus) 24⁹⁹	MAISON COMPLÈTE 5 pièces de tapis mur à mur 12 marches et un vestibule (Désodorisant inclus) 74⁹⁹	1 CANAPÉ ET 1 FAUTEUIL (Désodorisant inclus) 54⁹⁹
---	--	--

COUPON-RABAIS de 10\$ sur le TRAITEMENT ANTITACHE jusqu'au 17 avril 1993

Une entreprise de chez nous **NETTOYEURS UNIS DE LA CAPITALE**

Equipment industriel à haute pression

Nous garantissons le nettoyage

Pour rendez-vous: **626-0248 626-6745** jusqu'au 17 avril



BANANES

Produit importé qualité supérieure

37¢ livre 82^e kg

CHOU-FLEUR

Produit de Californie Grosseur #12 qualité supérieure

97¢ chacun

BROCOLI

Produit de Californie grosseur #14 qualité supérieure

97¢ chacun

CANTALOUPE

Produit du Honduras grosseur #23 qualité supérieure

77¢ chacun

LAITUE BOSTON VIVANTE

de serre, culture hydroponique qualité supérieure

87¢ chacune

ANANAS "DEL MONTE"

Produit du Costa Rica grosseur #10 qualité supérieure

1 47\$ chacun

NOIX DE COCO

Produit de la République Dominicaine qualité supérieure

27¢ chacune

AVOCATS "HASS"

Produit de la Californie grosseur #16-18 qualité supérieure

47¢ chacun

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN SUCCURSALE. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 11 AVRIL 1993 INCLUSIVEMENT DANS TOUTES NOS SUCCURSALES.

LE JARDIN MOBILE

BYE BYE L'HIVER!

Vive le printemps en NISSAN!

Hâtez-vous, offres d'une durée limitée.

PATHFINDER 1993

à partir de **22 440\$***

- Moteur V-6, 3 litres
- Climatisation sans CFC
- Régulateur de vitesses
- Volant ajustable
- Radiocassette AM-FM stéréo à 9 HP

QUEST 1993 (7 passagers)

à partir de **22 590\$***

- Moteur V-6, 3 litres
- Retroviseurs électriques
- Vitres et portes électriques
- Régulateur de vitesses
- Console centrale
- Radiocassette AM-FM stéréo

* Transport, préparation et taxes en sus. Illustrations à titre indicatif.

Votre sympathique concessionnaire **NISSAN PELEMO Nissan**

1150, 18e Rue, Québec (voisin de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus) **647-1822**

Un hypnothérapeute de Londres accusé d'abuser sexuellement de ses clientes

LONDRES (AFP) — Plusieurs dizaines de femmes inquiètes ont appelé hier la police de Londres, de peur de figurer à leur insu parmi les victimes d'un « médecin » hypnotiseur récemment arrêté qui abusait de ses patientes après les avoir endormies, à l'aide de drogue ou de ses dons d'hypnotiseur.

L'homme, âgé de 49 ans et dont l'identité n'a pas été révélée, a été inculpé jeudi par un tribunal de Romford (est de Londres) d'attentat à la pudeur sur une jeune femme de 19 ans qu'il avait préalablement placée en état d'hypnose.

La police a également saisi chez lui une trentaine de vidéos montrant plusieurs des patientes, droguées ou en état d'hypnose, sur lesquelles le charlatan se livre à des attouchements, « qui équivaldraient à des inculpations d'attentat à la pudeur si les femmes

concernées portaient plainte », a assuré un enquêteur.

Le sergent Colin Threadgold, un des détectives chargés de l'enquête, a expliqué vendredi que les bandes vidéo trouvées chez le suspect étaient fort explicites. « On y voit des femmes qui, à mon avis, sont en état d'hypnose et à qui on fait des choses vraiment bizarres », a-t-il dit.

■ Major impopulaire

LONDRES (Reuter) — Jamais un gouvernement n'a soulevé tant de mécontentement en Grande-Bretagne depuis la dernière guerre mondiale, selon un sondage Gallup publié hier par le Daily Telegraph. L'action du gouvernement n'est approuvée que par 14,4 % des personnes interrogées. Ce pourcentage atteignait presque 30 % lorsque le parti conservateur de John Major fut porté au pouvoir le 9 avril 1992. La popularité personnelle de John Major a chuté à 23 %. Elle atteignait 47 % lors de la dernière élection. Chômage en hausse, crise des changes avec le retrait de la livre sterling du SME, fermeture des mines de charbon, hésitations du cabinet envers le Traité de Maastricht, sans parler d'un scandale de moeurs touchant un ministre, autant d'événements qui ont miné la crédibilité du gouvernement.



Camionnettes dangereuses

L'agence fédérale américaine de prévention routière a demandé hier à General Motors de rappeler des millions de camionnettes, dont un million au Canada, pour modifier l'emplacement jugé dangereux de leurs réservoirs à essence. L'Administration nationale de sécurité de la circulation routière déclare, dans une lettre adressée à GM, qu'une étude révèle des risques d'incendie des réservoirs en cas de choc latéral. Les modèles incriminés ont un réservoir d'essence placé sur le côté. Pour certains experts, la révision de ces « pick-up trucks » pourrait coûter près d'un milliard \$ au géant américain de l'automobile. Mais les associations de consommateurs jugent ce chiffre exagéré. Les parents d'un adolescent tué au volant d'un de ces vans se sont vus attribuer 105 millions \$ de dommages et intérêts.

L'Événement
PRINTANIER
pour
PAQUES

CAUSEUSE

PROMOTION
399⁹⁹\$

choix de tissus
aussi disponibles

- fauteuil-lit
- causeuse-lit
- sofa-lit
- sofa
- fauteuil
- pouf
- tissu au mètre

modèle #9400

Premier versement dans 4 mois après livraison. Sujet à approbation du crédit.

zip
INTERNATIONAL

Service de livraison offert.

Québec: 447, boul. Saint-David (418) 871 22 21
Lévis, Saint-David: 447, boul. de la Rivière-Sud (route 132) (418) 835 15 73



S'IL EST DE PLUS EN PLUS DIFFICILE DE FUMER, NOUS VOUS OFFRONS UN MOYEN ENCORE PLUS FACILE D'ARRÊTER.

Peu importe vos raisons de vouloir cesser de fumer, vous n'avez jamais eu un moment plus propice que maintenant pour le faire. Car Nicorette[®] 2 mg, une aide médicale prescrite par les médecins depuis plusieurs années et qui a aidé des millions de personnes partout dans le monde à cesser de fumer, est maintenant offert chez votre pharmacien du coin. Sans ordonnance. Les morceaux de Nicorette au bon goût de menthe libèrent de petites quantités de

nicotine dans l'organisme et aident à réduire les effets du sevrage. Et au fil du temps, Nicorette permet de vous débarrasser de la cigarette petit à petit. Et contrairement à ce qui se produit lorsque vous arrêtez



POUR ARRÊTER D'ABANDONNER.

«tout d'un coup», vous ne ressentirez pas d'envies incontrôlables. Ce n'est pas un remède miracle, mais en y ajoutant un peu de volonté, Nicorette pourrait bien représenter votre meilleure chance d'arrêter de fumer pour de bon. Demandez-le à votre pharmacien.

NICORETTE 2 mg. MAINTENANT VENDU SANS ORDONNANCE CHEZ VOTRE PHARMACIEN.

© Marque de commerce de AB LEO, Helsingborg, Suède.

Los Angeles se prépare au pire

LOS ANGELES — Los Angeles vit dans la psychose de la violence : un an après l'acquiescement de quatre policiers blancs accusés d'avoir passé à tabac un automobiliste noir, ses habitants craignent qu'un nouveau verdict de clémence n'entraîne de nouvelles émeutes.

par FRANÇOIS ROBERT
de l'Agence France Presse

Le Daily News, un des principaux quotidiens de Los Angeles, parle d'une « ville entière (qui) retient son souffle dans la peur de nouvelles violences ». « La police a un plan pour inonder les rues de policiers », titrait mercredi The Outlook, autre quotidien de la ville.

Après six semaines d'un second procès au Royal Federal Building, au cœur de Los Angeles, les 12 jurés devraient, selon le juge Davies, commencer à délibérer aujourd'hui. Le verdict est attendu en début de la semaine prochaine.

Les quatre policiers, filmés le 3 mars 1991, sur une bande vidéo qui a fait le tour du monde, en train de matraquer l'automobiliste noir Rodney King, risquent 10 ans de prison et 25 000 \$ d'amende. Leur acquiescement, il y a un an, avait entraîné les émeutes les plus meurtrières de l'histoire des États-

Unis.

Le cardinal Roger Mahony a demandé que le nouveau verdict soit rendu public après les vacances scolaires de Pâques (qui prennent fin dimanche) pour que les professeurs aient le temps de parler du procès avec leurs élèves. Un candidat noir aux prochaines élections municipales, Nate Holden, a proposé que le verdict soit annoncé à 03H00, de façon à ce que les fauteurs de trouble n'aient « beaucoup de gens veulent être capables de défendre eux-mêmes leur commerce », explique David Shu, directeur du Western Gun Shop, le plus important magasin d'armes de Koreatown.

Ces dernières semaines, les pas le temps de se mobiliser.

Compagnie d'assurances

La compagnie d'assurances Crusader Insurance a fait savoir à 1200 de ses clients situés dans South Los Angeles qu'elle ne couvrirait plus le risque d'émeutes.

La police s'affirme prête à faire face à tout désordre. Son nouveau chef, le noir Willie Williams, a annoncé mardi lors d'une conférence de presse commune avec le maire de la ville Tom Bradley qu'il placerait dans les rues 6500 policiers, munis de balles en caoutchouc et de grenades lacrymogènes, dès que commenceront les délibérations du jury.

Ils recevront le renfort de la police des autoroutes et des sheriffs du comté de Los Angeles. 600 membres de la Garde nationale seront prêts à intervenir.

Après les émeutes d'avril 1992, la police s'était vue reprocher son inaction initiale et son manque de préparation. M. Bradley et le chef de la police de l'époque, Daryl Gates, ne s'étaient pas adressés la parole depuis un an.

Sherman Block, patron des sheriffs du comté, a mis en garde contre « un risque très, très dangereux » de troubles si les commerçants tentent d'assurer eux-mêmes leur défense. En avril 1992, nombre d'entre eux, en particulier dans le quartier coréen, s'étaient postés sur les toits de leurs magasins avec des armes.

ventes d'armes ont augmenté. La loi californienne interdit la vente d'armes automatiques mais elle autorise celle des armes semi-automatiques. La vente de munitions n'a pas été limitée.

La police a demandé à l'administration fédérale de l'Aviation d'interdire de vol les hélicoptères des chaînes de télévision pendant les heures qui suivront le verdict. Les chaînes avaient été accusées l'an dernier d'avoir contribué à propager l'émeute en filmant les premiers désordres à South Central, le quartier noir et hispanique.

Un deuxième procès tout aussi explosif a été reporté au début juillet. Quatre noirs qui, durant les émeutes d'avril 1992, avaient frappé un camionneur blanc, Reginald Denny, devaient être jugés à partir de lundi. La coïncidence des deux procès contribuait à accroître la tension. La communauté noire aurait très mal reçu un verdict clément pour les quatre policiers blancs si les quatre noirs avaient été condamnés à de lourdes peines.

La défense plaide le bien de la société

LOS ANGELES (Reuter) — Le défenseur de l'un des policiers accusés d'avoir passé à tabac l'automobiliste noir Rodney King en mars 1991, a justifié l'usage de la force par le devoir de protection de la société.

L'avocat de Lawrence Powell a expliqué que les quatre policiers blancs avaient agi ainsi pour protéger les citoyens contre les criminels.

« Nous attendons d'eux qu'ils fassent leur devoir (...) Le devoir n'exigeait pas du policier Powell qu'il termine sur le marbre d'une morgue d'hôpital », a plaidé Michael Stone.

Jeudi, l'assistant du procureur avait accusé les policiers d'avoir agi comme juge et bourreau pour punir Rodney King de leur avoir manqué de respect lors de son interpellation le 3 mars 1991.

L'acquiescement des quatre hommes, lors d'un précédent procès le 29 avril dernier, avait provoqué à Los Angeles des émeutes sanglantes qui firent officiellement 53 morts et près d'un milliard de dollars de dégâts.

Des précautions ont été prises pour éviter une répétition des incidents de l'an dernier, non seulement à Los Angeles mais aussi à San Francisco, Las Vegas, Seattle ou Atlanta, autant de villes que la vague d'émeutes partie de la métropole californienne avait atteintes.

Dans nombre de grandes villes, les forces de police ont effectué des entraînements spécifiques. Les commerçants ont déjà prévu de fermer boutique dès que le verdict sera annoncé, et quel qu'en soit la teneur. Tout le monde s'est armé.

A San Francisco, les autorités ont prévu une stratégie à deux volets : des contacts redoublés avec les communautés susceptibles de s'enflammer et la mise sur pied de services d'urgence prêts à intervenir au moindre incident.

Dès que sera connu le verdict du procès de Los Angeles, les forces de police de San Francisco seront placées sous rotation de 12 heures par équipes de huit. Tous les congés seront annulés.



Mission spatiale compromise

La mission de la navette spatiale américaine Discovery, lancée jeudi avec cinq astronautes à son bord, dont Ellen Ochoa, première femme d'origine hispanique à être propulsée dans l'espace, s'est trouvée compromise, hier, par un problème d'antenne, qui empêche la transmission de données scientifiques vers la Terre. Selon la Nasa il semble que l'antenne parabolique de Discovery ne fonctionne pas correctement. Les scientifiques craignent la perte de près de la moitié des informations qu'ils avaient espéré recueillir sur la détérioration de la couche d'ozone dans l'hémisphère nord. La navette doit revenir sur Terre le 16 avril.

Dans la zone d'exclusion aérienne fixée par l'ONU La DCA irakienne ouvre le feu sur quatre avions américains

WASHINGTON (d'après AFP et AP) — Les États-Unis ont menacé, hier, Bagdad de « sérieuses conséquences » après que quatre avions américains, selon Washington, eurent été pris pour cible par la défense anti-aérienne irakienne au-dessus du Kurdistan (nord).

« L'Irak sera, seul, tenu responsable des sérieuses conséquences de son manque de respect de ses obligations », et notamment de la zone d'exclusion aérienne instaurée par les alliés dans le nord du pays, a déclaré le porte-parole du Département d'Etat Richard Boucher.

L'artillerie anti-aérienne irakienne a ouvert le feu, hier, sur quatre avions américains, trois F-16 et un F-4G, qui ont riposté en larguant quatre bombes à fragmentation sur le site de l'artillerie anti-aérienne irakienne mais n'a pas été en mesure de fournir une évaluation des dégâts causés par cette riposte.

Le gouvernement irakien a pour sa part démenti que sa DCA ait tiré sur des avions américains mais a affirmé que deux avions non identifiés avaient bombardé un poste militaire dans le nord du pays, faisant un blessé. Il a rendu responsables de l'incident les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne.

Il s'agit du premier incident entre des appareils américains et la DCA irakienne depuis le mois de janvier dernier. Le 23 janvier, trois jours après l'investiture de Bill Clinton, trois appareils américains avaient été pris pour cible, selon Washington, par l'artillerie irakienne dans la zone d'interdiction aérienne établie dans le sud de l'Irak.

« Je veux souligner que les États-Unis et leurs alliés de la coalition restent déterminés à faire respecter toutes les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et les différentes mesures prises pour les mettre en œuvre », a déclaré hier M. Boucher.

Les deux zones où les appareils irakiens sont interdits de vol ont été instaurées par les alliés pour, selon eux, organiser la protection des populations kurde au nord et chéite au sud, comme le leur a demandé le Conseil de Sécurité

après la guerre du Golfe.

L'incident d'hier s'est produit à 13 H 05, heure locale, dans une région située à environ trois kilomètres à l'est du barrage « Saddam », près du site de Ninive, au nord de la ville de Mossoul.

Selon le Pentagone, les appareils de l'US Air Force étaient en mission de routine quand ils ont essuyé des tirs irakiens. Le département de la Défense a ajouté que les trois F-16 avaient largué quatre bombes à fragmentation sur le site de l'artillerie anti-aérienne irakienne mais n'a pas été en mesure de fournir une évaluation des dégâts causés par cette riposte.

Les appareils ont poursuivi leur mission avant de regagner leur base d'Incirlik, en Turquie, selon le Pentagone.

Une crise avait débuté fin décembre quand les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne avaient accusé l'Irak d'avoir dé-

ployé des batteries de missiles sol-air dans les deux zones d'exclusion imposées après la guerre du Golfe.

Du 13 au 19 janvier, les avions et les missiles de croisières américains avaient frappé des batteries anti-aériennes dans le sud et le nord de l'Irak, ainsi qu'une usine liée, selon Washington, au programme nucléaire irakien, près de Bagdad.

Le 17 janvier, un missile de croisière s'était abattu sur l'hôtel Rachid, dans la capitale irakienne, tuant deux personnes. Selon Bagdad, le bilan de ces différents raids s'est élevé à près de 50 tués.

L'Irak a décrété un cessez-le-feu unilatéral à partir du 20 janvier, en signe de bonne volonté à l'égard de la nouvelle administration américaine qui a pris ses fonctions ce jour-là. Le porte-parole du département d'Etat a affirmé hier, qu'outre l'incident du 23 janvier, deux Mirage F-1 français avaient essuyé le 3 février des tirs de la DCA irakienne.

DERNIÈRE CHANCE
d'acheter des 92 neufs

ÉCONOMIE APPRÉCIABLE
ACHETEZ ou LOUEZ

SUNBIRD GT 5 vitesses, toit ouvrant, radiocassette. Prix de détail: 16 237 \$	Spécial 13 000 \$ Rabais GM inclus
BUICK REGAL LIMITED 4 portes - Tout équipé Prix de détail: 21 968 \$	Spécial 18 750 \$ Rabais GM inclus
BUICK SKYLARK 4 portes Prix de détail: 17 880 \$	Vente 16 300 \$ ou Special location
ASUNA SUNRUNNER (TRACKER) Prix de détail: 15 675 \$	Spécial 12 300 \$ Rabais GM inclus

BOUCHARD
AUTOMOBILES LTÉE
7885 Jol. Saint-Arnaud, Châtea-Richer
824-4201

Association des Femmes Diplômées des Universités A.F.D.U. Québec

Monsieur Louis Gagnon
La pratique artistique des femmes inuit
Conférence donnée par Monsieur Louis Gagnon, Historien de l'art et spécialiste de l'art inuit le jeudi 15 avril 1993 à 19h
Pavillon Agathe-Lacerte Université Laval local 1184
membres et étudiantes: 3 \$ non-membres: 5 \$
informations: 847-7857

Le Norstar à un prix ridiculement bas!

Jusqu'au 30 avril,
Bell vous offre
le système téléphonique
Norstar 3 x 8 à un prix
très, très bas!

Imaginez! Vous pouvez obtenir en crédit-bail un NorstarSM 3X8, configuration 2 lignes, 2 téléphones M7310, pour seulement 29,95 \$* par mois, installation comprise.

- Facile à utiliser.
- Conçu pour suivre l'évolution technologique.
- Fonctions pratiques telles que l'affichage et l'intercommunication.

En plus, vous bénéficiez de la qualité Bell et de la rapidité de son service après-vente. Renseignez-vous aujourd'hui auprès d'un de vos conseillers en appelant au

1 800 363-BELL
poste 11

* Pendant 60 mois, sur une base trimestrielle, sans mise de fonds initiale. Sous réserve de l'approbation de crédit.
SM Marque de commerce de Northern Telecom.



Seulement
29,95 \$
par mois
Offre valable jusqu'au 30 avril!

Bell
des gens de paroleSM

Doublez GRATUITEMENT la valeur isolante de votre vitrage!

Jusqu'au 24 avril
prochain, avec tout
achat de portes et
fenêtres DF, vous
obtenez gratuitement
le Verre Énergétique
Plus avec gaz argon.



Épargnez
jusqu'à
2 000 \$

Optez pour la complicité!

DF FENÊTRES DF

VITRO
GLAIR INC.

2630, boul. Wilfrid Hamel Ouest, Québec 681-1120

LES PROMENADES DU DIMANCHE

UN TIRAGE TOUTES LES 4 MINUTES

place
des
quatre-bourgeois



Le dimanche, les marchands de Place des Quatre-Bourgeois se mettent sur leurs 36 spéciaux et proposent LA VENTE SUR LA PROMENADE DU DIMANCHE.

TIRAGE DE BONS D'ACHAT (on vide le baril) TOUTES LES 4 MINUTES.

place
des
quatre-bourgeois

L'HEUREUSE
Alternative
À STE-FOY

UNE COLLABORATION
LE SOLEIL

Le gagnant doit répondre à une question d'ordre mathématique. Les règlements sont disponibles chez les marchands de Place des Quatre-Bourgeois. Valeur des prix: 3 000 \$.



DÉPOSER DANS LE BARIL FACE À LA BANQUE LAURENTIENNE
BON POUR 1 TIRAGE
SANS OBLIGATION D'ACHAT

NOM :

Une éruption de violence met déjà la patience de Balladur à l'épreuve

PARIS (AFP) — Trois bavures policières en quatre jours, incendies de collèges, règlement de comptes sanglant aux portes d'un lycée : la violence endémique des quartiers chauds des grandes villes françaises n'a pas tardé à mettre à l'épreuve la volonté de tolérance et d'apaisement affichée par le nouveau premier ministre, Édouard Balladur.

« Une réaffirmation de l'autorité de l'État devra s'étendre aussi aux quartiers sensibles où les lois de la République (...) doivent prévaloir » a-t-il affirmé jeudi à l'Assemblée nationale, lors de son investiture. Une manière implicite de reconnaître que nombre des banlieues des grandes villes françaises sont devenues des lieux de non-droit.

Mais le premier ministre a également tenu à « appeler les forces de l'ordre à faire preuve de discipline et de maîtrise de soi dans l'exercice de leur mission ».

Ce rappel à l'ordre a paru nécessaire après la série de bavures policières enregistrées depuis le début de la semaine.

Un Zairois de 17 ans, entendu dans un commissariat parisien pour un vol, a été tué mardi d'une balle en pleine tête par un inspecteur de police qui brandissait devant lui son arme de service.

Un Algérien de 17 ans a été grièvement blessé mercredi à

Wattrelos (nord) près de Torcoing par un policier en état d'ébriété, alors qu'il se trouvait à plat ventre face contre terre.

Le décès du jeune Rachid Ardjouni, au commissariat de Torcoing, près de Lille, a ainsi déclenché hier soir une série d'incidents entre des jeunes de cette municipalité et la police.

Deux policiers ont été blessés, un par jet de pierre et l'autre après avoir été pris à partie.

Une trentaine de personnes ont été interpellées et une dizaine placées en garde à vue après ces affrontements qui se sont achevés vers deux heures du matin.

Ibrahim Ardjouni, le père de Rachid, a lancé des appels au calme et demandé aux jeunes de venir participer à une marche silencieuse la semaine prochaine.

À Chambéry (Alpes françaises) un Français de 18 ans, surpris en train de commettre des vols à la roulotte, a été tué par un coup de feu tiré par un gardien de la paix.

Enfin, une enquête a été ou-

verte pour déterminer les circonstances exactes du décès mercredi d'un toxicomane de 32 ans, d'origine marocaine, mort d'une hémorragie dans une cellule du commissariat d'Arcachon (sud-ouest), la rate éclatée et le poumon gauche perforé.

Ces bavures ont provoqué des réactions indignées et des manifestations notamment à Paris où des affrontements ont fait 13 blessés parmi les forces de l'ordre dans la nuit de jeudi à hier.

Le ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, a suspendu les trois policiers impliqués dans les bavures de Paris, Chambéry et Wattrelos, qui ont en outre été « mis en examen » (inculpés). Le policier parisien a été écroué pour homicide volontaire.

Mais le gouvernement doit également faire face à une montée de la violence dans les banlieues où la violence endémique a conduit certains maires à prendre des mesures drastiques.

Celui d'Evreux (ouest de Paris), Roland Plaisance (communiste) a supprimé les aides sociales à des parents de mineurs auteurs de troubles — en majorité immigrés — de sa ville, pour leur « faire prendre conscience qu'il faut s'occuper de leurs enfants ».

« À NE PAS MANQUER! »

★★★★



SUNBIRD
1699\$ PAR MOIS
SUR 36 MOIS

La Sunbird
brille par son équipement
de série!

- Freins antiblocage (ABS)
- Verrouillage automatique des portes
- Moteur 2L, 111 chevaux
- Radio AM-FM stéréo
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Sièges baquets inclinables
- Rétroviseurs gauche et droit
- Garantie GM TOTAL[™] de 3 ans/60 000 km sans franchise

PONTIAC
Sunbird LE 2 portes 1993

VOS CONCESSIONNAIRES

PONTIAC

BUICK

PARTICIPANTS

Assistance
ROUTIÈRE 24 HEURES

* Prix basé sur un bail de 36 mois, avec un versement initial de 1 277 \$ (ou échange équivalent), transport, premier paiement et tous les rabais taxables GM inclus. Depot de 300 \$ remboursable. Taxes en sus. Kilométrage limité à 24 000 km par année. Le coût du kilométrage excédentaire est de 5¢ par kilomètre. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers et ne s'applique qu'aux modèles neufs 1993 en stock. ** Selon la première éventualité. † L'assistance routière Pontiac est offerte sur les modèles Pontiac 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.



Vous voulez élargir votre clientèle? Pour moins de 1\$ par jour, abonnez-vous au service 800 PME^{MC}.

Désormais à votre portée, 800 PME permet à vos clients de vous appeler sans frais du Canada ou des États-Unis.

**LE SERVICE 800 PME
DE L'INTERURBAIN BELL**
Appelez nos conseillers de la région
de Québec au **1 800 363-BELL.**

Bell
des gens de parole^{MC}

Elsine prédit la catastrophe s'il perd le référendum

MOSCOU (d'après AFP, AP et NYTNS) — Boris Eltsine a affirmé hier que « le monde tremblera » s'il perd le référendum de confiance prévu pour le 25 avril, a indiqué l'agence ITAR-TASS en évoquant la rencontre du président russe avec les responsables des médias.

« Le monde tremblera car cela signifiera une catastrophe pour l'économie », a souligné le président Eltsine en estimant que s'il perdait le référendum, des « forces extrémistes » prendraient le pouvoir. Il a même estimé que le « destin de la Russie » reposait sur le référendum.

Boris Eltsine a également indiqué qu'il attachait une importance particulière à la première et la quatrième question, portant respectivement sur la confiance de la

population envers le président russe et sur l'opinion des électeurs sur des élections législatives anticipées.

Si les électeurs lui accordent leur confiance et s'ils se prononcent pour de nouvelles élections législatives, le Soviet Suprême (parlement) perdra ses pleins pouvoirs et il sera alors possible d'agir selon « le système du pouvoir présidentiel », a expliqué Boris Eltsine.

La deuxième question porte sur la situation sociale et économique et la troisième sur l'éven-

tualité d'élections présidentielles anticipées.

Les questions soumises au référendum doivent recueillir la moitié des suffrages des inscrits et non des votants pour être entérinées.

M. Eltsine doit entamer demain une tournée en Sibérie, dans le cadre de la campagne pour le référendum du 25 avril.

Le président russe a par ailleurs annulé hier les hausses de prix du gaz et des loyers entrées en vigueur début avril.

M. Eltsine a indiqué à la presse au Kremlin qu'il allait limoger les officiels responsables du doublement des prix du gaz le 1er avril et des hausses substantielles des loyers, a rapporté la télévision

russe.

Pour bien montrer l'enjeu, le président russe a également indiqué qu'il démissionnerait s'il perdait le référendum. Il a également montré, au sommet de Vancouver, qu'il bénéficiait du soutien de l'Occident.

Une victoire au référendum lui

permettrait par contre de se débarrasser d'un parlement résolument opposé à sa politique économique de transition vers l'économie de marché.

La suspicion entre l'exécutif et le législatif a encore grandi cette semaine avec la suppression par le parlement conservateur de

Mordovie, une petite république du centre de la Russie, du poste de président local. Boris Eltsine y a vu un exemple de ce que pourrait envisager le Congrès des députés, l'assemblée suprême russe, qui a tenté récemment de le destituer à plusieurs reprises, et a « annulé » par décret la décision du parlement mordove.

L'explosion nucléaire à Tomsk due à une négligence

MOSCOU (AFP et AP) — Une négligence dans le processus de réparation de l'appareillage technique de traitement de matières radioactives est à l'origine de l'explosion nucléaire mardi dans la ville secrète sibérienne de Tomsk-7, selon les résultats d'une enquête préliminaire menée par le Comité d'État russe chargé du contrôle nucléaire.

L'appareillage de traitement radiochimique de combustible nucléaire irradié devait être réparé, et une négligence au début des opérations de réparation a provoqué un contact entre des produits de fission nucléaire et des restes d'uranium 238 et de plutonium 239 contenus dans une cuve de quelque 300 mètres cubes. Ce contact a déclenché l'explosion, selon le Comité d'État, cité par Interfax hier.

Elle était survenue dans une usine de retraitement de combustibles irradiés du Combinat chimique Sibir à Tomsk-7, et le niveau de radiation a atteint 0,6 roentgen (0,6 rads), soit une dose correspondant à un an de radiation autorisée pour les employés de l'industrie nucléaire en Russie, selon des responsables scientifiques.

Le président Boris Eltsine a demandé hier au gouvernement russe de prendre toutes les mesures nécessaires pour renforcer le contrôle par l'État des installations utilisant l'énergie nucléaire à des fins civiles ou militaires.

L'organisation écologiste internationale Greenpeace a appelé le gouvernement russe à cesser toute production de plutonium. « La Russie semble poursuivre les opérations de fission du plutonium dans d'anciennes installations militaires à Tomsk, Tcheliabinsk et Krasnoïarsk, et prévoit d'en ouvrir une nouvelle à Krasnoïarsk », selon Greenpeace-Russie.

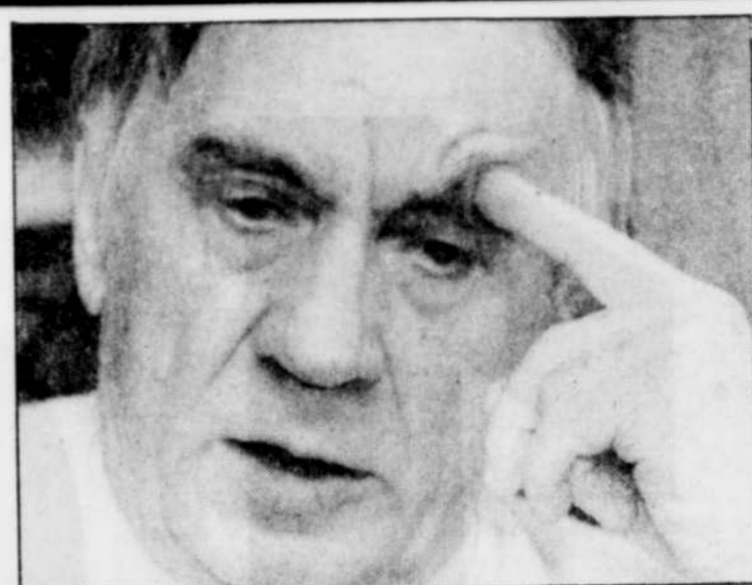
L'institut Kourchatov de recherches nucléaires avait indiqué hier que ce type d'activités se poursuivait à Tomsk-7, Krasnoïarsk-24 et 26 (Sibérie) et Tcheliabinsk-40 (Oural).

Cet accident, le deuxième en gravité depuis celui de Tchernobyl (Ukraine) en 1986, a été qualifié de « sérieux » par les autorités russes. Il a provoqué la formation d'un nuage nucléaire de faible radioactivité qui s'est dirigé vers le nord-est. L'accident a été évalué à un niveau 3 sur une échelle graduée jusqu'à 7. Celui de Tchernobyl avait atteint ce dernier niveau.

Dans son communiqué, Greenpeace a accusé les officiels russes d'avoir tenté de cacher la gravité de l'accident. L'organisation a également appelé l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) à relever le niveau de gravité de l'accident de Tomsk-7 et à communiquer des détails sur l'accident.

Le Japon envisage d'envoyer prochainement une mission d'enquête à Tomsk-7, a indiqué hier le directeur général de l'agence japonaise des sciences et de la technologie, M. Mamoru Nakajima, à Tokyo.

L'une des tâches confiées à la mission sera de mesurer les niveaux de radiation projetés dans l'atmosphère afin d'évaluer les risques encourus par le Japon.



Les auteurs du coup d'État soviétique en procès

MOSCOU (AFP) — Le procès des auteurs de la tentative de coup d'État d'août 1991 débutera, comme prévu, le 14 avril, a indiqué hier, un représentant de la Cour Suprême russe, Viktor Pavlenok, cité par l'agence Itar-TASS. Viktor Pavlenok a affirmé que le procès relevait des affaires criminelles et non politiques et que les juges bouclaient actuellement leurs dossiers, a ajouté Itar-TASS. Douze auteurs présumés du coup d'État du 19 août 1991 contre Mikhaïl Gorbatchev, alors président de l'Union Soviétique, doivent être jugés pour « conspiration en vue de prendre le pouvoir », chef d'accusation qui peut leur valoir jusqu'à la peine de mort. Parmi eux, l'ancien vice-président Gennady Yanayev, que l'on voit ici lors d'une entrevue accordée à son domicile dimanche dernier.

NOUVEAUX ARRIVAGES
exclusifs à Québec

Les importations
SUZANNE ROY Lévis

Pour Pâques...

Grand choix de 9000 tiges de
SUPERBES FLEURS DE SOIE ET DE SATIN
Plus de 1000 pièces de
VERITABLES PORCELAINES EXCLUSIVES
BASE GRATUITE
À l'achat de porcelaine (vase ou lampe)
MEUBLES DE STYLE ORIENTAL

- Grand choix d'ensembles de
salle à manger, salon,
chambre, cabinet-vitre
- Belle collection de paravents chinois
- Disques peints à la main • Panneaux
muraux • Figurines • Vases d'osier

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
Meilleurs prix
Financement sur place

OUVERTURE:
Lundi au vendredi: 9h à 21h
Samedi: 9h à 17h
Dimanche: 13h à 17h

75, Kennedy, Lévis 835-1718
Place Dallaire Nissan
Voisin de McDonald's Lévis
N'achetez pas vos mobiliers, porcelaines, fleurs sans venir nous voir.

Mode de vie en plein élan!

Les vêtements «Notables» sont synonymes de confort et de souplesse. Avec leurs lignes classiques et fraîches, ils vous assurent une fière allure en tout temps... Ces modèles sont offerts seulement chez Eaton. Coton et lin, gamme de couleurs. Tailles: 8 à 18.

De plus, utilisez la carte Eaton et obtenez gratuitement les retouches de vêtements. Plus de détails en magasin.

1. Veste classique.
79⁰⁰
2. Short de marche.
45⁰⁰

Rayon des vêtements pour femmes, 246.

Les journées surprise Eaton se terminent aujourd'hui, le samedi 10 avril.

Liquidation
10 à 50% de rabais
Sélection d'articles avec d'autres réductions dans tout le magasin.

Tous les magasins Eaton sont ouverts aujourd'hui le 10 avril; fermés le dimanche de Pâques et ouverts le lundi de Pâques, 12 avril.



EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

GRUPE D'INTERÊT SUR LE GÉNIE LOGICIEL (GIGL)
L'UTILISATION DU GÉNIE LOGICIEL DANS L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES
LE JEUDI 22 AVRIL 1993

Conférenciers: M. ALAIN LECLERC
Office des ressources humaines
M. RONALD BRISÉBOIS
Cognac
M. DENIS MALENFANT
Ist

Lieu: Pavillon La Laurentienne, salle 1415
Université Laval
9H à 12H

Coût: membres: 16 \$
non-membres: 30 \$
étudiants temps plein: gratuit

TEL: 684-0248
TELECOPIEUR: 687-2984

Richard Maroist perd une manche contre le Conseil canadien de la magistrature

QUÉBEC — Le Conseil canadien de la magistrature a repoussé la requête de l'avocat québécois Richard Maroist qui lui demandait en février dernier d'examiner un jugement rendu en 1987 par trois juges de la cour d'appel du Québec, dont le juge en chef Claude Bisson, dans une affaire l'opposant au Barreau et à la province de Québec concernant la publicité des avocats.

par JACQUES DALLAIRE
LE SOLEIL

Me Maroist avait enfreint le règlement du Barreau touchant la publicité désormais permise pour les avocats et portait en appel un jugement de la cour supérieure alléguant que dans une société libre et démocratique il avait droit d'agir ainsi conformément aux dispositions de la Charte canadienne des droits.

Le juge Bisson et ses collègues Louise Mailhot et Roger Chouinard statuaient qu'ils donneraient

raison à l'avocat québécois, mais ils invitaient les parties à retourner devant la cour supérieure sans que le Barreau puisse faire sa preuve, preuve impossible à faire selon Me Maroist.

Dans sa requête au Conseil canadien de la magistrature, Me Maroist soulignait que ce jugement est antidémocratique. D'après lui, il obligerait tout citoyen aux prises avec un organisme gouvernemental à prouver d'abord qu'un règlement va à l'encontre de la Charte, parfois jusqu'en cour d'appel, pour se faire dire ensuite de revenir en cour supérieure



Richard MAROIST

prouver que la disposition n'est pas justifiée dans une société libre et démocratique.

Me Maroist s'adressait au Conseil en février dernier « par simple goût de justice », ce qui constituait une autre étape d'une longue lutte l'opposant au Barreau depuis le tournant des années 1980 concernant la publicité des avocats. En novembre 1991, il avait publiquement dénoncé le jugement de la cour d'appel en le qualifiant de malhonnête, ce qui lui a valu de subir les foudres du comité de discipline du Barreau qui le suspendait pour deux ans et lui imposait une amende de 2000 \$ au mois d'août dernier.

Le bouillant avocat a toujours droit de pratique, puisqu'il en appelait également auprès du Tribunal des professions au début de mars pour faire casser la décision du comité de discipline du Barreau.

Me Maroist vient de perdre une première manche devant le Conseil canadien de la magistrature.

Le président du comité sur la conduite des juges du Conseil, M. Guy A. Richard, juge en chef de la cour du banc de la reine du Nouveau-Brunswick, affirme qu'il n'y a rien dans les faits allégués par l'avocat québécois contre les trois juges de la cour d'appel qui puisse constituer une in conduite quelconque et par conséquent un motif d'enquête.

Le juge Richard précise que le Conseil ne possède aucune juridiction ou pouvoir quant à la révision des jugements des cours supérieures ou des cours d'appel. La cour d'appel d'une province peut seule réviser une décision d'une cour supérieure et la Cour suprême du Canada reste l'unique recours concernant un jugement d'une cour d'appel.

Me Maroist n'a pas voulu commenter la décision du Conseil canadien de la magistrature. Quant à la possibilité de se pourvoir en Cour suprême, c'est une question de gros sous qu'il n'a pas!

■ Système d'alarme pour femmes violentées

EDMONTON (PC) — Des femmes menacées de violence conjugale reçoivent des dispositifs d'alarme silencieux, qui leur permettent de demander l'aide de la police à l'insu de leur partenaire. La compagnie de systèmes d'alarme ADT fournit gratuitement le dispositif aux femmes d'Edmonton qui sont considérées comme « à risque ». Mercredi, la ministre albertaine du Développement communautaire Dianne Mirosh a fait valoir que les refuges pour femmes battues ne sont pas l'unique remède au problème de la violence conjugale. La priorité, a-t-elle dit, devrait être de garder les femmes et les enfants dans leur foyer, et d'en retirer les agresseurs. Grâce à ce système d'alarme, on permet aux femmes menacées de violence conjugale de continuer à vivre chez elles.

■ Nouveau contrat à La Banque Laurentienne

MONTREAL (PC) — La Banque Laurentienne a annoncé jeudi que ses employés syndiqués, de même que ceux du trust La Laurentienne, avaient accepté dans une proportion de 74 % les termes d'un nouveau contrat de travail. Ce contrat concerne 1600 employés répartis dans 200 établissements. Plus de 1100 syndiqués ont voté. Il s'agit d'un contrat qui se termine à la fin de 1995 comprenant des hausses de salaires et une augmentation d'heures de travail. L'employeur s'est dit satisfait de la convention qui lui permet, dit-il, d'obtenir la flexibilité nécessaire pour faire face à la concurrence. Il y a quelques semaines, le syndicat avait obtenu un mandat de grève de la part de 53 % des syndiqués.

CONDOMINIUMS SKIS AUX PIEDS

AUCUN PAIEMENT

AUCUN INTÉRÊT

AVANT JANVIER 1994



**LES VERSANTS
STONEHAM**

*A Pâques,
offrez-vous
un Condo!*

*Sujet à certaines conditions
*L'offre se termine le 11 avril 1993
*Il ne reste que quelques unités disponibles
33-42, chemin du Hameau, Stoneham 848-7547
Pour informations : Jacques Gagné 877-9190
André Auclair 524-7701




**METTEZ
DU SOLEIL
DANS VOTRE
QUOTIDIEN**

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

INCROYABLE

Un vélo de cette qualité
à ce prix
c'est exceptionnel!

169⁹⁹



RALEIGH, Gator
18 vitesses, SHIMANO SIS
26" - adultes et adolescents

Livré parfaitement assemblé par des professionnels, même garantie que nos vélos plus cher

Le géant du vélo
POLYQUIN
sportif inc
909, Pierre-Bertrand, Ville Vanier
681-8356

ACURA DE LÉVY
164, route Kennedy, Lévis.
(418) 835-1311

L'ÉVÉNEMENT

6^e ANNIVERSAIRE

**LE
MEILLEUR
TEMPS
POUR
ACHETER
VOTRE
ACURA**



LEV'LA!

6%

TAUX DE FINANCEMENT

POUR 48 MOIS*

SUR TOUTES LES NOUVELLES
LEGEND, VIGOR ET INTEGRA 93
*Sujet à l'approbation du crédit
Offre en vigueur jusqu'au 30 avril 1993
Ne peut être jumelée à aucune autre offre.

ACURA
LES CONCESSIONNAIRES
FIABLES

ACURA OPTIMA
4901, boul. des Galeries, Québec.
(418) 622-8180

LIQUIDATION

NOUVEAU
À QUÉBEC

OUVERT AUJOURD'HUI ET
EXCEPTIONNELLEMENT LUNDI DE PÂQUES 12 AVRIL

AVIS

NOUS LIQUIDONS :

- ✓ FAILLITES
- ✓ SURPLUS DE MANUFACTURIERS
- ✓ ÉCHANTILLONS DE PLANCHERS

- Ensembles de salon
- Salle à manger
- Chambre à coucher
- Poêles
- Réfrigérateurs
- Lave-vaisselle
- Laveuses
- Sécheuses
- Lits
- Matelas
- Bibliothèques
- Etc...

**Des prix jamais vus
dans l'industrie du meuble!**

Uniquement de la
marchandise neuve de
marques reconnues et
garantie à 100%

Avis de liquidation suite à la
fermeture des usines de
**MEUBLES DAVELUYVILLE
LANE CANADA**

Avis de liquidation
de la faillite de
CLUB MÉTRO MEUBLE

Avis de liquidation
provenant de surplus
de manufacturiers

Ouvert seulement 4 jours par semaine
Jeudi et vendredi de 9h à 21h
Samedi de 9h à 17h
Lundi de 9h à 18h



MEUBLES

ACTION LIQUIDATION

1 232 453 \$ de MEUBLES à liquider

CENTRE COMMERCIAL LES GALERIES CHARLESBOURG, boul. de la Capitale, sortie 1re Avenue

ÉDITORIAL

La petite carotte et le gros bâton

Le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, vient de sortir un gros bâton pour forcer les syndicats du secteur public à s'asseoir à la table pour convenir d'une économie salariale de 1 % déjà prévue dans les crédits 1993-1994. Si une entente n'est pas conclue avant le 15 juin, il imposera trois congés sans solde.

Les objectifs visés par le gouvernement sont défendables: il est nécessaire de revoir certains modes d'organisation du travail prévus aux conventions collectives pour améliorer l'efficacité de l'État.

Le gain de productivité de 1 % qui serait retourné aux employés est si modeste qu'il fait douter, cependant, du bien-fondé d'une démarche pourtant justifiable. Au-delà de cette mesure, c'est la stratégie budgétaire globale qui est mise en cause.

Il n'est donc pas étonnant que les syndicats aient accueilli aussi froidement la position patronale. Comment pourraient-ils justifier auprès de leurs cotisants un accord sur un gel salarial de deux ans et une réduction de la masse salariale de 1 % en 1993, contre un paiement forfaitaire possible de 1 %, l'année suivante? Cette concession salariale corrigera-t-elle le déséquilibre fondamental, à long terme, entre les revenus et les dépenses de l'État?

Les attitudes patronales et syndicales actuelles préparent un nouvel affrontement entre l'État et ses employés. Le nouveau front commun syndical voudra forcer le gouvernement à légiférer et à payer le prix politique de la même arrogance qu'il reprochait naguère à Jacques Parizeau.

Il serait injuste de faire du ministre Johnson l'unique bouc émissaire de cet affrontement. La démarche gouvernementale aurait dû être encadrée dans une perspective plus large où seraient apparus des choix budgétaires. Les crédits déposés ne reflètent pas de telles décisions.

Le nombre de ministres, de sous-ministres et de cabinets de ministre n'a pas été réduit, comme l'a fait récemment le premier ministre ontarien Bob Rae. Des ministères ou organismes gouvernementaux ayant des mandats similaires n'ont pas été regroupés.

On est également toujours en attente d'un programme d'utilisation plus efficace du personnel en disponibilité. M. Johnson a bien annoncé une opération de « réaligement », mais sans l'accompagner de gestes fermes et immédiats du Conseil des ministres.

Dans cette perspective, les employés du secteur public ont la fâcheuse impression d'être les seuls à faire les frais des compressions budgétaires. Ils ont certes une contribution à faire, mais ont aussi le droit légitime de s'assurer, à une table de négociation, qu'elle s'inscrit dans une démarche plus large.

L'absence du premier ministre pendant cette phase cruciale des choix budgétaires y est certes pour quelque chose. Comment couper des postes de ministres ou d'organismes en l'absence d'un chef pour arbitrer?

M. Bourassa étant de retour, il n'est pas trop tard pour rajuster le tir. Le gouvernement doit modifier sa démarche et engager une véritable négociation avec les syndicats. Ces derniers qui ont des membres aussi dans le secteur privé doivent se souvenir qu'en matière judiciaire comme en relations de travail, une entente à l'amiable vaut toujours mieux qu'un règlement imposé.

MICHEL AUDET

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif

DENIS CLICHE

Président et Éditeur

ROBERT NORMAND

Directeur de l'information

ANDRÉ FORGUES

Directeur de l'édition

MICHEL AUDET



Toutes les apparences d'un départ

Depuis douze ans que je suis en poste à l'Assemblée nationale, je ne crois pas avoir été témoin d'une scène aussi émouvante que celle de mercredi après-midi, quand le premier ministre Bourassa a fait son entrée au Salon bleu.

Tout d'un coup, il n'y avait plus de libéraux ou de péquistes. Seulement des êtres humains qui ont voulu manifester leur solidarité à un des leurs qui traverse une terrible épreuve. Quand Jacques Parizeau a salué son courage et lui a offert ses meilleurs vœux, il pouvait prétendre parler au nom de tous les Québécois.

Pour les journalistes, la santé de M. Bourassa est le sujet le plus difficile à aborder, d'autant plus qu'avec les années, ils ont développé pour lui une réelle affection. Pour l'homme sympathique qu'il est, mais aussi pour le politicien maniganceux jusqu'à la caricature, qui représente un défi professionnel permanent.

En janvier, plusieurs ont critiqué les médias, notamment LE SOLEIL, pour la façon dont ils ont traité de la réapparition de son cancer. Depuis, la sobriété a été de mise, autant dans les médias anglophones que francophones. Tellement qu'à l'extérieur du Québec, on a parfois du mal à comprendre cette réserve, alors qu'il s'agit d'un homme dont dépend peut-être l'unité du pays.

Ainsi, un collègue torontois se demandait pourquoi les journalistes québécois n'avaient pas foncé à Washington quand M. Bourassa y a subi ses traitements. C'est peut-être une autre facette de la « société distincte ».

Dans son numéro de mars-avril, le bulletin de la *Canadian Association of Journalists* a trouvé intéressant de se pencher là-dessus. « Les deux arguments sont valables », écrit Barry Came, du magazine *Ma-*



Michel DAVID

clean's. M. Bourassa a besoin de tranquillité pour combattre la maladie (...) Toutefois, c'est vrai qu'il n'est pas un patient ordinaire (...) Il joue plusieurs rôles, dont celui de leader fédéraliste le plus crédible au Québec. »

Qu'on le veuille ou non, l'avenir de M. Bourassa est LA question politique de l'heure, bien plus que le dossier linguistique ou le gel des salaires dans le secteur public. Dans tous les milieux, on s'échange les rumeurs et on spéculait *ad nauseam* sur les conséquences de son éventuel départ.

Je ne sais pas dans quelle mesure on y croit, mais ce qu'on raconte dans son entourage, c'est qu'il espère encore être là pour les prochaines élections. Si la question linguistique peut se régler sans trop de casse, il voit « une belle grande autoroute » devant lui, pour reprendre sa propre expression, une fois que les élections fédérales seront passées.

D'ailleurs, s'il est venu à Québec cette semaine, c'était moins pour se montrer à l'Assemblée nationale que pour s'assurer que tout se passerait à son goût, mercredi soir, quand les députés libéraux se sont réunis pour discuter du dossier linguistique. C'est seulement le matin qu'il aurait décidé d'assister à la période de questions.

S'il se rétablissait suffisamment pour demeurer en poste, il bénéficierait d'un capital de sympathie incalculable. Malgré les sondages, les libéraux pourraient encore l'emporter contre un PQ dirigé par Jacques Parizeau. Les péquistes craignent telle-

ment ce scénario cauchemard qu'ils ont réussi à se convaincre que M. Bourassa ne peut pas rester.

Malgré ses airs nonchalants, c'est un homme d'une étonnante combativité, qui révèle des ressources intérieures insoupçonnées de ceux qui ne le connaissent pas. À l'Assemblée nationale, comme en conférence de presse, il continue à s'amuser comme si de rien n'était.

Honnêtement, je n'ai aucune idée de ce qui va arriver. Je ne sais pas non plus si M. Bourassa a déjà pris une décision et s'il l'a communiquée à quelqu'un. Je ne m'attends même pas à ce qu'on me dise la vérité si je pose la question. C'est une de ces situations où ceux qui parlent ne savent pas et ceux qui savent ne parlent pas, comme disait M. Parizeau à l'époque où il était ministre des Finances.

Il y a cependant des indices qui trompent rarement, comme ces départs précipités parmi les proches collaborateurs du premier ministre. On a beau m'expliquer qu'il s'agit simplement de profiter des bonnes occasions pendant qu'elles passent, je trouve qu'il y en a un peu trop pour que ce soit une coïncidence.

Jeudi, M. Bourassa a répété qu'il ne prendrait aucune décision définitive avant de connaître les résultats de son traitement, vers la mi-mai. Mais pour la première fois, j'ai eu l'impression qu'il envisageait vraiment de partir. C'est seulement une impression, mais quand il a parlé de sa famille, du « contexte général », puis du « calendrier », il m'a semblé que quelque chose avait changé.

Remarque, si je me trompe, ce ne serait pas la première fois que M. Bourassa réussit à m'envoyer sur une fausse piste. J'espère sincèrement que ce ne sera pas la dernière.

P.S. Cette chronique fera relâche au cours des prochains jours.

Bloc-notes

Les poudrières

De la Bosnie au Nagorny-Karabakh en passant par la Russie et la Turquie, les poudrières se multiplient en Europe orientale, au risque d'un embourgeoisement général.

Le président russe, Boris Eltsine, emprunte même les slogans les plus éculés de la démocratie, en préparation du référendum du 25 avril, quand il crie à la catastrophe mondiale si jamais le peuple lui retirait sa confiance.

De son côté, le président turc, Turgut Ozal, veut envoyer ses soldats sur deux fronts à la fois, en Arménie et en Bosnie. Solidarité musulmane oblige avec les Bosniaques et les Azerbaïdjanais envahis par leurs voisins de foi chrétienne. Dans les deux cas, la réaction russe jusqu'à maintenant bien contrôlée se révélera essentielle.

Les forces extérieures peuvent peu contre les haines traditionnelles que la fin des empires dictatoriaux laisse maintenant éclater. Les plus belles intentions préélectorales du président Clinton s'écrasent contre le mur de la réalité. Les nouveaux occupants de la Maison-Blanche ont finalement compris l'inanité de toute velléité d'intervention directe dans ce conflit.

La même paralysie frappe Washington sur le dossier du Caucase. Zone réservée de la Russie, cette frontière entre l'Europe et l'Asie pose une menace encore plus grande pour la paix.

Le vieux contentieux entre Arméniens et Turcs peut provoquer une déflagration de haut niveau, car Ankara ne laissera pas tomber un autre pays turcophone. Par le jeu des alliances naturelles, la Russie se porterait alors au secours de l'Arménie. Il vaut mieux ne pas songer à la suite des événements.

Si Machiavel ressuscitait en cette veille de Pâques, il souhaiterait le retour de Staline et de Tito. Les peuples opprimés sont-ils tombés sur la tête en recouvrant leur liberté? Dans aucun de ces cas, la liberté nationale n'a entraîné la naissance d'une vraie démocratie.

A Sarajevo comme à Erevan, à Bakou comme à Belgrade, les rancunes séculaires tiennent lieu de relations internationales, et la loi du plus fort joue à pleine vapeur. Il n'y aura pas de paix tant que les chefs politiques rejettent toute notion d'état de droit, ce qu'aucune intervention armée ne pourra d'ailleurs leur inculquer.

RAYMOND GIROUX

Votre Opinion

De l'argent neuf

À la section Économie du SOLEIL du 31 mars, dans l'article concernant Culinar, le président d'investissements Desjardins semble surpris et trouve bizarre que le Fonds de solidarité de la FTQ se manifeste la veille de l'échéance de la réception des offres d'achat pour offrir de s'associer à Culinar.

Suite aux investissements records des Québécois dans le Fonds de solidarité cette année en février, tels que mentionnés dans votre journal plus tôt ce mois-ci, il n'est pas surprenant que le fonds ait de l'argent neuf à investir. Je trouve plutôt que le fonds a été très efficace de pouvoir évaluer en moins de 30 jours ses possibilités d'investissements supplémentaires.

Christine Tremblay
Loretteville

Dégeler les salaires

Voilà une proposition de renchérissement au gel des salaires des employés du secteur public.

En supposant un taux d'inflation de 2 %, l'indexation des salaires de l'ensemble des em-

ployés du secteur public et parapublic coûterait environ 400 millions \$ pour une année complète.

Le gouvernement affirme qu'il n'y a plus moyen d'augmenter les impôts, car les contribuables sont déjà surtaxés.

Or, il existe plusieurs mesures d'évasion fiscale qui profitent aux plus fortunés de notre société et plusieurs de ces mesures sont relativement récentes; au lieu d'en profiter pour diminuer les déficits lorsque l'économie allait bien, le gouvernement a préféré baisser les impôts des gens les plus à l'aise dans notre société.

Il y a plusieurs moyens de conserver le déficit au niveau prévu tout en accordant l'indexation aux employés du secteur public pour la prochaine année.

En voici un: l'abolition de l'exemption pour gains en capital.

L'exemption pour gains en capital a été introduite en 1985 au moment où l'économie fonctionnait à plein régime; on n'avait vraiment pas besoin d'accorder d'autres privilèges fiscaux

aux riches pour stimuler l'économie.

Cette exemption profite actuellement à seulement 80 000 contribuables québécois et elle prive annuellement le gouvernement de 275 millions \$ en revenus fiscaux.

Plus de la moitié de cette baisse d'impôt (155 millions \$) profite à seulement 12 000 contribuables qui ont un revenu supérieur à 100 000 \$ par année; à cause de cette exemption, ces personnes bénéficient d'une réduction moyenne d'impôts de l'ordre de 13 000 \$ par année.

Ces personnes, autant que les fonctionnaires, sont sûrement capables de faire leur part dans la réduction du déficit.

Un professionnel déçu de son employeur,

Denis Fugère
Cap-Rouge

Le droit d'appel

Il existe un autre problème majeur que les gouvernements doivent régler rapidement afin de désengorger les tribunaux et de favoriser une plus grande égalité entre petits et gros.

Il faut abolir le droit d'appel

des organismes publics et de certaines organisations d'envergure, telles que les banques, les caisses populaires et les compagnies d'assurance.

Lorsqu'un citoyen gagne sa cause en première instance, il est inconcevable qu'un organisme public gaspille des fonds publics pour s'acharner contre ce citoyen. Il en résulte, de toute évidence, une injustice, car peu de citoyens peuvent se permettre de payer une cause en appel. Ils abandonnent souvent à cause du manque d'argent. La même injustice s'opère lorsqu'une organisation puissante s'acharne sur un petit.

Le citoyen n'a pas à être victime de la puissance de ces gros.

Ainsi, aucune ville, aucun gouvernement ni aucune compagnie d'assurances ne pourraient en appeler d'une décision. Le citoyen, lui, pourrait faire appel.

Les organismes publics et les grosses compagnies peuvent faire modifier les lois et empêcher qu'une jurisprudence néfaste nuise à leur développement et cela ne doit plus se faire sur le dos d'un simple citoyen.

Richard Maroist
Québec

DOSSIER

La réforme de l'enseignement collégial

Il sera de plus en plus dur d'être étudiant au cégep

QUÉBEC — La réforme de l'enseignement collégial rendue publique cette semaine par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Mme Lucienne Robillard, met fin aux spéculations sur l'avenir des cégeps.



par
Damien
GAGNON

En effet, le projet de loi 82 confirme la mission qui leur a été confiée à leur création il y a 25 ans. Le cégep, créature québécoise, continuera à offrir deux grands types d'enseignement : le préuniversitaire et le technique.

Il faut rappeler que lors de la commission parlementaire tenue l'automne dernier, un seul des 200 mémoires présentés préconisait la disparition pure et simple des cégeps. Le gouvernement lui-même n'avait pas écarté cette possibilité en lançant sa vaste consultation sur l'avenir de l'enseignement collégial.

Pour répondre aux nombreuses critiques sur la piètre performance de ces institutions, la ministre Robillard propose d'en faire vraiment des lieux de formation supérieure, maintenant qu'elles ont atteint l'âge adulte.

Pour y arriver, elle compte surtout sur la responsabilité des élèves. Elle rend plus difficile l'obtention d'un diplôme d'études secondaires donnant accès au cégep et elle exige de ceux qui y seront admis un effort intellectuel plus soutenu.

Des objectifs louables si l'on tient compte que les étudiants qui sortiraient des cégeps et des universités devront être de plus en plus compétents pour occuper les emplois de demain dans un con-

texte de mondialisation des marchés.

Le petit Jordy

En entendant la ministre énumérer la longue liste des exigences qui les attend, les cégepiens, à la manière du petit Jordy, ont sans doute eu envie de chanter : dur, dur, d'être étudiant. Mais, le discours que tient le gouvernement à leur endroit n'est pas différent de celui qu'il tient à l'endroit des employés de l'État : gel des salaires et productivité accrue.

Le Conseil du patronat et la Chambre de commerce du Québec souscrivent d'emblée à cette réforme. La Fédération des 46 cégeps s'est montrée enthousiasmée par le train de mesures annoncées. Mais elle est impatiente de voir quelles ressources seront affectées.

Les critiques les plus sévères viennent des associations étudiantes et des syndicats de professeurs. Ces derniers donnent leur accord à de grands pans de la réforme, notamment les sessions d'accueil et d'encadrement des nouveaux élèves, le renforcement des programmes (lettres et sciences humaines) et l'attention accrue pour la langue maternelle.

Mais, depuis quelques années, on se méfie du gouvernement. Dans un contexte économique difficile les compressions budgétaires sont devenues monnaie courante. Cette réforme est perçue comme un moyen d'éliminer les élèves moins performants.

L'ombre de Johnson

Les syndicats ont allègrement franchi le pas. Le président de la

Fédération nationale des enseignants du Québec, M. Denis Choinière, tout comme la présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec, Mme Lorraine Pagé, voient derrière cette réforme l'ombre du président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson.

Les exemples ne manquent pas pour appuyer cette hypothèse. Il y a quelques années, le gouvernement a ouvert très grandes les valves du secteur de l'éducation des adultes des commissions scolaires. On a alors assisté à une explosion des inscriptions. Pour des raisons financières, le gouvernement a serré la vis l'an dernier avec le résultat que, cette année, 15 000 adultes sont restés sur le carreau.

L'enseignement collégial est beaucoup plus populaire que ce que l'on avait estimé. On prévoyait que 40 % des jeunes y accèderaient. Cette prévision est largement dépassée. Environ 60 % des jeunes y accèdent. Pour une troisième année consécutive on assiste à une hausse de fréquentation. Cette année 166 000 élèves y sont inscrits. La tendance est à la hausse pour les prochaines années.

La manière de faire

Ce qui inquiète surtout, c'est donc la manière de faire. On craint que l'objectif du gouvernement soit d'améliorer le taux de diplomation dans les cégeps en relevant les normes d'admissibilité et en pénalisant financièrement ceux qui accumulent des échecs. En faisant disparaître les plus faibles, on hausse le taux de diplomation.

Le taux des abandons au cégep est de 36 % et un tiers des élèves ne réussissent et terminent leurs études dans le temps prévu. Dans un tel contex-

te, on ne voit pas comment la ministre peut prétendre vouloir faire passer à 70 % le taux d'accessibilité au cégep sans prévoir des mesures d'accompagnement pour les élèves.

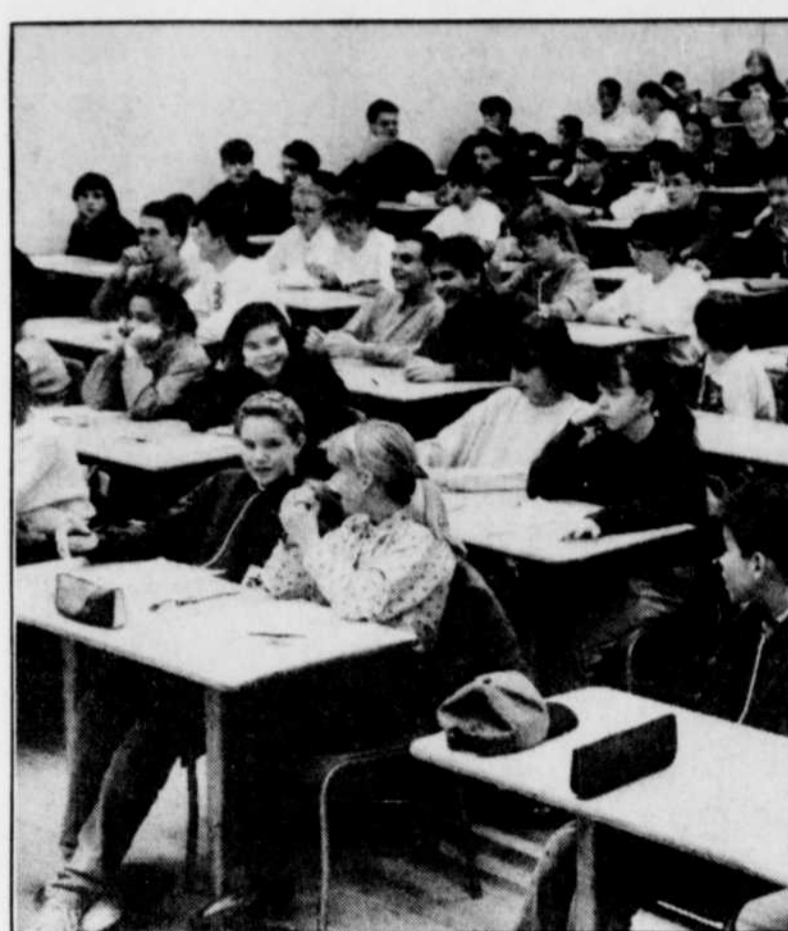
Pour assurer une véritable réussite des études, il faut tout mettre en oeuvre pour qu'un plus grand nombre d'élèves se rendent au bout de leur cheminement et éviter de mettre la barre trop haute, affirme Mme Pagé. Le sociologue Guy Rocher, un des membres de la Commission Parent qui a donné naissance aux cégeps, est d'avis qu'avant d'exclure des faibles du système, il faut d'abord se demander pourquoi ils sont faibles.

La différence, dit-on, entre les collèges classiques d'autrefois et les cégeps ne réside pas dans le fait que les élèves ont laissé de côté le blazer marine et le pantalon gris pour enfiler les jeans. Elle se trouve dans l'attention que recevaient les élèves lorsqu'ils éprouvaient des difficultés.

La présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Mme Diane Drouin, n'est également pas d'accord avec le rehaussement proposé du niveau des connaissances des finissants du secondaire pour avoir accès au cégep. Elle partage là-dessus l'opinion de Mme Pagé. Il faut y aller par étapes et prévoir des mesures de soutien aux élèves. Sinon, dit-elle, c'est 15 000 jeunes qui risquent de ne plus avoir droit au cégep. Le gouvernement économiserait ainsi 100 millions \$ annuellement. Un élève de niveau collégial coûte en moyenne 7000 \$ par année.

Un accroc à la gratuité

Les étudiants dénoncent surtout le ticket modérateur, qualifié d'accélérateur par la ministre. Des frais de 50 \$ par cours seront



L'admission au cégep sera rendue plus difficile avec les nouvelles règles du jeu.

exigés de tous les élèves qui afficheront plus de cinq échecs en formation générale et sept en formation technique. On estime à 25 % le nombre de jeunes qui échouent plus de cinq cours. Le gouvernement récupérerait ainsi 30 millions \$ annuellement.

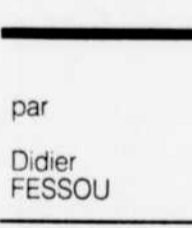
Ils ont l'appui du Parti québécois, des centrales syndicales mais aussi de groupes d'intervenants en éducation qui ont été plutôt silencieux jusqu'ici, notamment l'Association québécoise du personnel de direction des écoles, la Fédération québécoise des directeurs d'établissements d'enseignement et l'organisation nationale universitaire. Le sociologue Guy Rocher croit que cette mesure ne règlera rien. Il est d'avis que la réforme a raté sa cible en ne s'attaquant pas d'abord au secondaire.

La ministre a donc beaucoup de pain sur la planche. Elle aura à faire la démonstration que sa réforme ne vise pas à réduire les dépenses en éducation. Cette occasion lui sera donnée lors des auditions publiques sur le projet de loi 82, du 11 au 14 mai.

La colère gronde à Montréal

Les commerçants veulent avoir la tête du maire Doré

MONTREAL — « Le maire Jean Doré est un bandit, un criminel (...) une coquerelle à qui il faut casser les pattes, un voleur (...) un communiste qui se cache derrière sa police fasciste. »



par
Didier
FESSOU

De tels propos devraient faire sourire parce qu'ils ont été lancés dans un moment de grande émotion par Peter Sergakis alors qu'il venait tout juste d'être relâché par la police après avoir été arrêté, menotté, gardé à vue pendant trois heures et accusé d'entrée illégale dans l'hôtel de ville, lundi.

Aussi excessifs soient-ils, ces propos témoignent d'un profond ras-le-bol chez une classe de citoyens paisibles et conservateurs, les petits propriétaires.

Voilà deux mois qu'ils sont en guerre contre l'administration du maire Doré. La cause de leur courroux : la surtaxe foncière sur les immeubles commerciaux. À leur tête, M. Sergakis. Grec d'origine, voilà un homme qui ne fait pas dans la nuance.

M. Sergakis, c'est l'immigrant qui a réussi son rêve américain. Débarqué sans le sou à Montréal, il a commencé par y laver la vaisselle des autres. En 1964, à l'âge de 17 ans, il achetait son premier restaurant. Aujourd'hui, il emploie 250 personnes et dirige d'une main de fer un petit empire évalué à 28 millions \$: des restaurants, des bars de danseuses et des logements. En tout, une quarantaine de commerces.

Réputé pour être dur avec ses employés et impitoyable avec ses locataires en retard dans leur loyer, M. Sergakis passe pourtant pour un opportuniste auprès des petits propriétaires membres du Mouvement anti-taxes, si l'on en croit Mme Josée Tavormina. Et du côté de l'hôtel de ville, plusieurs conseillers, dont l'indépendant Pierre Goyer, redoutent l'effet de son arrestation : « On est en train d'en faire un martyr ».

Une nouvelle taxe

C'est quoi le problème de M. Sergakis et des 4000 propriétaires d'immeubles commerciaux de Montréal ? C'est la loi 145 sur

la fiscalité des municipalités qui a permis au ministre Claude Ryan de pelleter dans la cour des municipalités une partie des dépenses assumées autrefois par l'État.

Cette année, les municipalités ont donc imposé une surtaxe foncière sur les immeubles non résidentiels en lieu et place de la taxe d'affaires sur la valeur locative. À Montréal, cette surtaxe est de 2,06 \$ les 100 \$ d'évaluation. Incluant toutes les autres taxes, c'est un compte de 3860 \$ qui est imposé sur un immeuble de 100 000 \$.

Dans la pratique, les propriétaires refilent ces taxes à leurs locataires. S'ils n'en ont pas, ils sont obligés de les payer eux-mêmes. Toutefois les propriétaires d'immeubles vacants pourrissent se faire rembourser la surtaxe de 2,06 \$ par la ville, l'an prochain. Pour ce faire, Montréal a prévu à son budget une enveloppe de 132 millions \$.

Rares sont les villes qui rembourseront cette surtaxe aux propriétaires de locaux commerciaux vacants. À Québec, où elle est de 1,67 \$, elle n'est pas remboursable.

Conjuguée à la récession sévère qui affecte Montréal, à un taux de vacance de 23 % des édifices commerciaux et à l'exode de la population vers la banlieue, cette surtaxe a littéralement assommé les propriétaires. Globalement, ses effets sont marginaux en n'alourdissant que de 1,7 % leur charge fiscale. Dans les faits, certains propriétaires ont vu leur compte de taxes municipales doubler, d'autres l'ont vu diminuer légèrement.

Le feu aux poudres

Le premier affrontement en règle entre l'administration Doré et les petits propriétaires a eu lieu le 1er mars alors que 2000 manifestants envahissaient l'hôtel de ville et provoquaient pour quelques milliers de dollars de dommages.

Le lendemain, après avoir fondé l'Association des propriétaires de bâtiments commerciaux du Québec, M. Sergakis rencontrait le maire Doré pour lui demander de revenir aux pratiques



Des propriétaires de commerces clament leur colère devant l'hôtel de ville de Montréal.

fiscales d'autrefois. Le maire a répondu non parce que ce serait illégal et que le manque à gagner pour la ville s'élèverait à 20 millions \$.

Et, le surlendemain, le ministre Ryan venait à la rescousse du maire Doré en traitant de voyous les petits propriétaires qui avaient assiégé l'hôtel de ville. Accusation d'autant plus étonnante que les petits propriétaires constituent la base électorale des libéraux. Depuis, abandonnés de tous, ils sont à couteaux tirés avec l'administration du maire Doré.

Lundi, un événement en apparence anodin a mis le feu aux poudres. En fin de matinée, l'hôtel de ville avertissait les médias que la réunion du conseil municipal prévue en soirée aurait lieu l'après-midi et que les journalistes désiraient la couvrir devaient utiliser l'entrée du garage et montrer patte blanche. De crainte d'affronter une fois encore la colère des petits propriétaires, le conseil municipal s'était barricadé dans l'hôtel de ville. Dehors, 25 voitures de police faisaient le guet.

Avertis, M. Sergakis et 200 personnes sont allés manifester devant l'hôtel de ville où ils se sont frottés à la brigade anti-émeute. Cinq manifestants ont été arrêtés, dont M. Sergakis et un de ses employés, Donald Donnelly, vider dans un de ses bars ayant des antécédents judiciaires pour agression armée.

Dans le collimateur

L'issue de cette manifestation a pris un tour inhabituel. Une fois libéré, M. Sergakis et une centaine de contestataires sont allés hurler leur colère devant le complexe résidentiel du Bon Pasteur, où réside le maire Doré. Pour la première fois depuis le début de leur mouvement de revendication, les petits propriétaires décidaient de s'en prendre au maire lui-même. Aujourd'hui, ce n'est plus l'administration de Montréal qui est dans le collimateur mais Jean Doré.

Politicien expérimenté issu de la génération du baby-boom, sportif accompli et vaguement écolo, s'appuyant sur le vote nationaliste des quartiers populaires tout en veillant aux intérêts des anglophones, le maire Doré

ropolitain où l'on compte 136 municipalités et 1130 élus locaux, chacun défendant à priori son petit fief.

L'assiette fiscale

Pour satisfaire aux besoins et aux services de son million d'habitants, Montréal dispose d'un budget de 1,9 milliard \$ et embauche 11 000 personnes. Mais elle doit aussi répondre aux attentes de près de deux millions d'habitants car, chaque matin, ils sont des centaines de milliers à traverser les ponts pour venir y travailler.

Voilà qui coûte horriblement cher à Montréal. Au point que les dépenses municipales y sont plus élevées que n'importe où ailleurs dans la province : 4074 \$ par ménage comparativement à 2947 \$ à Québec qui, pourtant, connaît des problèmes comparables.

Au bord de l'asphyxie, Montréal ne pourra survivre que grâce à une redistribution de l'assiette fiscale qu'elle partage avec sa région métropolitaine. Présidé par M. Claude Pichette, un groupe d'experts réfléchit à la question depuis un an après avoir consulté élus locaux et groupes de citoyens. Il fera rapport au ministre Ryan au mois de juin.

Déjà, M. Ryan a fait savoir qu'il était favorable à un partage plus équitable de l'assiette fiscale entre Montréal et sa région et à une restructuration en profondeur du cadre politique régional.

En attendant, les petits propriétaires n'ont pas fini de crier leur amertume mais ils devront payer leur compte de taxes, quitte à se faire rembourser l'an prochain si leurs locaux sont vacants. D'un point de vue comptable, c'est une somme de 132 millions \$ qu'ils se voient ainsi dans l'obligation de prêter sans intérêt à la ville de Montréal. Cela les frustre d'autant plus que Montréal a terminé son exercice financier avec un surplus de 20 millions \$.

Quant à M. Sergakis, il a vu le compte de taxes de ses 19 immeubles évalués à 21 millions \$ baisser de 2,5 %, une économie de 20 000 \$. Dans le bureau du maire Doré, on dit ne pas comprendre pourquoi il crie si fort. Présidente du comité exécutif, Mme Léa Cousineau croit qu'il y a « quelques passions politiques » derrière tout cela.



LA NOUVELLE ICE EST BLACK



FILTRAGE GLACÉ, FERMENTATION PROLONGÉE, 5,5% D'ALCOOL.